
Études postsecondaires : Facteurs culturels, scolaires et économiques

Études postsecondaires : Facteurs culturels, scolaires et économiques

COMPAS Inc.

Recherche sur l'opinion publique et auprès des clients

Décembre 2005

Publié en 2005 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : (514) 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogue avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

COMPAS Inc.
Études postsecondaires : Facteurs culturels, scolaires et économiques
Numéro 25

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Table des matières

1.0 Introduction	I
1.1 Historique	1
1.2 Méthodologie	1
2.0 Attitudes à l'égard de l'éducation et des études en général	2
2.1 Deux cultures d'études : d'une part, ceux qui se concentrent sur les études postsecondaires en tant qu'option onéreuse ou valeur contingente, et, d'autre part, ceux qui se concentrent sur celles-ci en tant que nécessité offrant des avantages intrinsèques	2
2.2 Résumé des constatations : il faudra davantage de recherche sur les calculs économiques des familles de classe socioéconomique inférieure	6
3.0 Pronostics sur les études des enfants	7
3.1 Les parents pensent avec optimisme que leurs enfants vont poursuivre des études supérieures	7
3.2 C'est l'université que les enfants choisiront le plus vraisemblablement pour leurs études supérieures, les programmes professionnels étant moins prisés	8
3.3 Les préférences de l'enfant et la nécessité d'un diplôme pour réaliser ses aspirations professionnelles sont apparemment de plus forts éléments de motivation qu'un salaire supérieur; « l'honneur de la famille » ne semble pas entrer en ligne de compte	10
3.4 Résumé des constatations	10
4.0 Financement des études supérieures	11
4.1 Droits de scolarité estimés approximativement à 8 000 \$; avantages estimés des études supérieures à moins de 20 000 \$	11
4.2 Valeur actualisée nette des études : moins d'un demi-million de dollars	12
4.3 Les parents estiment qu'ils devraient assumer une plus grande part des coûts de l'éducation que leur enfant	13
4.4 Les parents épargnent en moyenne pendant onze ans et font des sacrifices mais n'ont pas encore atteint leur objectif	13
4.5 La plupart des étudiants du niveau postsecondaire pourront compter sur une chambre et une pension gratuites, l'utilisation partagée de la voiture familiale, une bourse et leurs propres gains	17
4.6 Le comportement financier des parents est lié au type d'études postsecondaires que leur enfant est susceptible de poursuivre	18
4.7 Résumé des constatations	19
5.0 Communications sur les études postsecondaires	20
5.1 Communication des parents avec l'enfant	20
5.1.1 La plupart des parents qui ont plus d'un diplôme universitaire ont indiqué avoir abordé la question des études postsecondaires avec leurs enfants	20
5.1.2 Deux tiers des parents ont discuté des questions financières relatives aux études postsecondaires avec leur enfant	20
5.1.3 Résumé des constatations	21
5.2 Communication concernant l'aide financière	22
5.2.1 Vague souvenir d'avoir reçu de l'information sur le financement des études postsecondaires	22
5.2.2 Amis, conseillers financiers, famille et bureaux d'aide financière sont des sources appréciées de conseils et d'information sur l'aide financière aux étudiants	23
5.2.3 Les parents sont généralement bien informés mais n'obtiennent pas toutes les données à propos des intérêts des prêts étudiants	24
5.2.4 Résumé des constatations	26

6.0 Participation civique et consommation d'information	27
6.1 Les lecteurs de journaux sont particulièrement enclins à dire que leurs enfants poursuivront des études postsecondaires; ceux qui regardent beaucoup la télévision sont particulièrement enclins à dire qu'ils n'en poursuivront pas	27
6.2 Participation civique supérieure en Alberta; plus cette participation est élevée, plus la lecture des journaux l'est aussi	30
6.3 Lien entre la participation civique des parents et la poursuite probable d'études postsecondaires par leurs enfants	31
6.4 Résumé des constatations	33
7.0 Thèmes « nécessaires / onéreuses » revisités	34
8.0 Conclusion	35
9.0 Sources bibliographiques	36

I.O Introduction¹

I.1 Historique

Un grand nombre d'études² portant sur le secteur de l'enseignement ont montré qu'une partie importante du financement direct des étudiants canadiens provenait de la famille. En ce qui a trait aux contributions indirectes (logement gratuit, utilisation de la voiture familiale, etc.), les parents sont sans conteste la ressource pour ceux et celles qui suivent des études postsecondaires.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a chargé COMPAS de faire enquête sur les parents dont les enfants sont en phase de prédisposition au études postsecondaires (entre 12 et 17 ans)³. L'objet de cette enquête était de mieux faire comprendre aux décideurs de l'aide financière aux études la façon dont les familles perçoivent les options d'études postsecondaires et comment elles envisagent ces diverses options pour leurs enfants⁴. Cette enquête avait pour but d'étudier à fond une variété de corrélations et de facteurs de décision relatifs aux études postsecondaires, notamment ceux-ci :

- Attitudes envers l'enseignement et les études en général;
- Pronostics sur les études des enfants, par exemple : s'attend-on à ce que les enfants terminent leurs études secondaires et poursuivent des études supérieures?;
- Financement des études supérieures, par exemple : mécanismes mis en œuvre par les parents pour épargner et pour payer les études supérieures, et relation entre ces épargnes et les avantages nets que l'on s'attend à tirer des études;

- Communication sur les études postsecondaires, par exemple : discussions parents-enfants sur le financement des études supérieures et méthodes financières utilisées par les parents;
- Culture participative, par exemple : lire les journaux, regarder la télévision, lire des livres, habitudes de participation civique des parents.

I.2 Méthodologie

Un échantillon national représentatif de n>1 000 parents ayant au moins un enfant âgé de 12 à 17 ans a été interviewé par des intervieweurs professionnels – à l'aide de la technique des interviews téléphoniques assistées par ordinateur – entre le 14 et le 25 novembre 2003. Les échantillons de cette importance sont jugés exacts à 3,1 % près, 19 fois sur 20.

Dans ce rapport, COMPAS indique les relations qui sont valides d'un point de vue statistiquement significatif. À moins que le rapport indique spécialement qu'une relation ou une différence est nominale ou suggestive plutôt que significativement importante, on peut supposer que toute observation d'une relation répond aux exigences d'importance statistique. Par exemple, COMPAS a mis à l'épreuve chaque variable démographique par rapport à toutes les questions perceptives. Si des relations ou des tendances importantes n'ont pas été trouvées, les résultats des corrélations ne sont pas rapportées.

1. L'auteur principal de cette étude est Conrad Winn, président de COMPAS et professeur à la Carleton University.

2. Par exemple, voir Bowlby et Mullen (2002), 57; l'enquête réalisée par le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du premier cycle universitaire (2003), 76; Malatest (2003), 32; O'Heron (novembre 1997), 3.

3. Hossler et Stage (1992) décrivent la phase de prédisposition quant au choix d'études postsecondaires des étudiants comme « la phase préliminaire du processus quand les étudiants prennent la décision de poursuivre ou non leurs études officielles après l'école secondaire » (428; traduction libre).

4. Les études des facteurs touchant la poursuite des études postsecondaires ont entraîné traditionnellement des sondages sur les jeunes – soit au cours de leur phase de prédisposition, au cours de leur participation aux études postsecondaires, une fois leurs études terminées, ou au moyen des données statistiques d'ensemble. Le statut socioéconomique, les attentes et les études des parents sont des facteurs qui influent considérablement sur la décision d'un enfant de poursuivre ses études postsecondaires (voir Booker, 14; Andres et Krahn, 67; Corak, Lipps et Zhao, 14; Valencia, 303). Barr-Telford et coll. ont constaté que « les jeunes Canadiens qui sentaient que leurs parents s'attendaient à ce qu'ils poursuivent leurs études postsecondaires ont été plus motivés que ceux qui avaient le sentiment que leurs parents ne s'y attendaient pas (67 % par rapport à 34 %) » (7; traduction libre). Cette étude porte spécialement sur les perceptions, opinions et prédispositions des parents à l'égard de la poursuite des études postsecondaires de leurs enfants.

2.0 Attitudes à l'égard de l'éducation et des études en général

2.1 Deux cultures d'études : d'une part, ceux qui se concentrent sur les études postsecondaires en tant qu'option onéreuse ou valeur contingente, et, d'autre part, ceux qui se concentrent sur celles-ci en tant que nécessité offrant des avantages intrinsèques

Les parents d'enfants âgés entre 12 et 17 ans sont quelque peu polarisés quand ils pensent à la possibilité que leurs enfants fassent des études postsecondaires. Un groupe est enclin à considérer que les études postsecondaires sont onéreuses et offrent un avantage éventuel, tandis que l'autre groupe considère qu'il s'agit d'une nécessité de valeur inhérente.

Une partie de ce portrait des deux cultures d'éducation ressort d'une analyse statistique multivariées des préoccupations exprimées par les répondants, lesquels voient différemment les études postsecondaires en fonction de leur culture ou de leurs valeurs. Comme on le voit au tableau 2.1a, on a demandé aux répondants de dire comment ils voyaient les études, par exemple :

- « Onéreuses, et votre ou vos enfants devront travailler dur et épargner de l'argent pour poursuivre leurs études au niveau postsecondaire »;
- « Un effort qui en vaut la peine »;
- « Une nécessité dans l'économie mondiale d'aujourd'hui ».

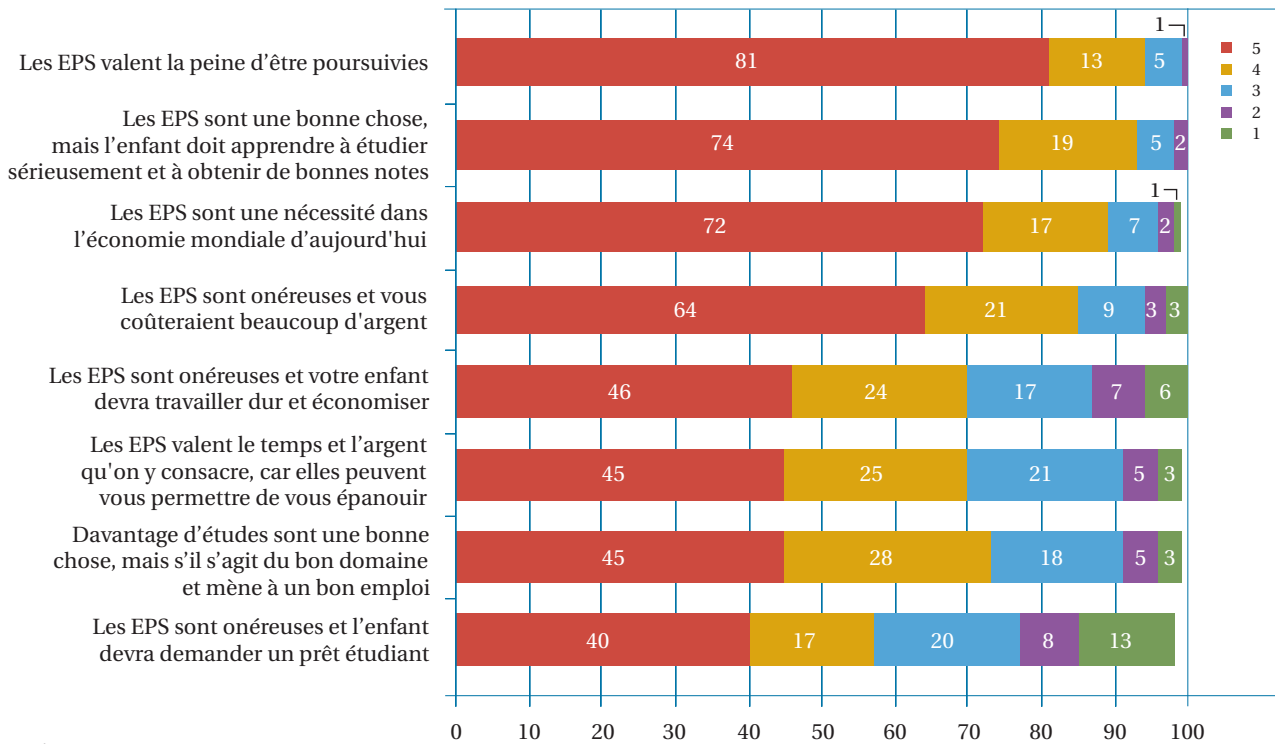
En fait, la majeure partie des parents voient les études postsecondaires comme un effort qui en vaut la peine, intrinsèquement. Comme on l'indique au tableau 2.1a, 81 % notent à 5 sur 5 (échelle de

préoccupation de Likert) leur degré de concentration sur cette idée. Par contre, les parents sont moins enclins à penser que « les études postsecondaires sont onéreuses et [que leur(s)] enfant(s) devront faire une demande de prêt étudiant pour faire de telles études ». La plupart des répondants pensent à cette idée, mais avec bien moins d'intensité. Seulement 40 % notent leurs préoccupations sur cette idée à 5 sur 5 sur l'échelle de Likert.

Les variables du tableau 2.1a ont fait l'objet d'une analyse factorielle afin qu'il soit possible de déterminer les tendances sous-jacentes de perception et de préoccupations parentales. Deux facteurs ou façons de penser sont ressortis – les parents pour qui les études postsecondaires sont *onéreuses* et ceux pour qui elles sont une *nécessité*.

La structure du facteur *onéreux* semble indiquer que les parents qui sont enclins à penser que les études postsecondaires sont onéreuses et leur coûteraient beaucoup d'argent sont également enclins à penser que leurs enfants devront travailler dur et/ou faire une demande de prêt étudiant pour poursuivre leurs études au niveau postsecondaire. Ce facteur reflète également le point de vue selon lequel il est bon de faire des études supplémentaires, mais à condition que ce soit dans le bon domaine et que cela mène à un emploi payant ou intéressant.

Figure 2.1a – Quand vous pensez à l'enseignement postsecondaire pour votre enfant, dans quelle mesure pensez-vous à chacun des facteurs suivants... (5 = beaucoup; 1 = pas du tout)



DK/REF=1%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

Le facteur *nécessité* reflète quatre aspects relatifs aux études postsecondaires. Il s'agit des points de vue selon lesquels celles-ci valent la peine d'être poursuivies; qu'elles sont une nécessité dans l'économie mondiale d'aujourd'hui; que le temps et l'argent qu'on y consacre sont justifiés parce qu'on a ainsi le sentiment de s'épanouir; et, enfin, que les études supérieures sont une bonne chose à condition que le ou la jeune étudie sérieusement et qu'il/elle ait obtenu de bonnes notes à l'école secondaire.

Les parents sont plus enclins à penser à la *nécessité* (facteur moyen de 4,5) qu'au côté *onéreux* (facteur moyen de 4) quand ils envisagent la possibilité d'études postsecondaires pour leur ou leurs enfants.

La préoccupation quant à la nature *onéreuse* des études postsecondaires est associée au statut socio-économique. Plus on a des revenus faibles, plus on a tendance à percevoir les études postsecondaires comme quelque chose de coûteux – on atteint un plafond (facteur moyen de 4,4⁵) parmi les ménages qui gagnent moins de 19 000 \$ et un plancher (facteur moyen de 3,7) parmi les ménages qui gagnent 90 000 \$ ou plus^{6,7}. La préoccupation quant à la nature *onéreuse* des études postsecondaires baisse également avec le niveau d'éducation des parents – d'une moyenne de 4,3 parmi ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires, elle s'établit à 3,8 parmi ceux qui détiennent plus d'un diplôme universitaire.

5. On a calculé une note moyenne pour chaque facteur en prenant une moyenne mathématique de notes des répondants pour toutes les variables contenues dans un facteur donné. Selon cette méthode, chaque facteur moyen porte sur la même échelle de 5 points que les questions individuelles.

6. Comme nous le prévoyions, les répondants étaient réticents à révéler les revenus du ménage en répondant aux questions directes. Pour atténuer ce problème, nous avons utilisé une question à double volet (revenu exact et total du ménage avant impôts, suivi des tranches de revenu pour les répondants qui refusent de révéler le revenu exact du ménage). Nous avons pris deux mesures pour maximiser l'information sur le revenu. Nous avons d'abord effectué de vastes rappels. Entre le 17 et le 23 novembre, nous avons rappelé 721 répondants dans un effort soutenu pour obtenir les meilleures données possible à propos du revenu. Deuxièmement, dans le cas des 224 répondants qui refusaient néanmoins de donner l'information sur leur revenu, COMPAS a utilisé les paramètres de Statistique Canada pour extrapoler le revenu du ménage en fonction du niveau d'études et de la province de résidence. Toutes les comparaisons des revenus dans ce rapport ont été effectuées de façon redondante en utilisant les déclarations spontanées d'origine, uniquement, ou une variable de revenu combinée établie d'après les déclarations spontanées d'origine en incorporant un revenu extrapolé calculé, dans le cas des refus catégoriques. Aux fins de déclaration, nous utilisons la variable de revenu combinée.

7. Voir la section 4.4 ci-après sur la plus grande tendance des ménages à revenu supérieur à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants.

Tableau 2.1a – Études postsecondaires : onéreuses / nécessaires

	Onéreuses	Nécessaires
Les études postsecondaires sont onéreuses; votre ou vos enfants devront travailler dur et épargner en vue de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.	0,842	
Les études postsecondaires sont onéreuses et votre ou vos enfants devront demander un prêt étudiant en vue de poursuivre leurs études postsecondaires.	0,809	
Les études postsecondaires sont onéreuses et vous coûteraient beaucoup d'argent si votre ou vos enfants allaient au collège ou à l'université.	0,664	
Il est bon de suivre des études postsecondaires mais à condition que ce soit dans un bon domaine et que ces études procurent un emploi payant ou intéressant.	0,291	
Les études postsecondaires valent la peine d'être poursuivies.		0,791
Les études postsecondaires sont une nécessité dans l'économie mondiale d'aujourd'hui.		0,731
Les études postsecondaires valent la peine que l'on y consacre du temps et de l'argent, car elles peuvent vous permettre de vous épanouir.		0,564
Les études postsecondaires sont une bonne chose, mais les jeunes doivent apprendre à étudier sérieusement et décrocher de bonnes notes au secondaire.		0,560

Une autre évidence que les parents se divisent en deux camps (ceux pour qui les études postsecondaires sont essentielles et ceux pour qui elles sont une dépense) ressort d'une analyse factorielle des réponses fournies à une batterie de questions de suivi à propos des types de conseils que les répondants donneraient à un ami. On a demandé aux répondants d'imaginer qu'un collègue de travail ou un ami leur demandait des conseils pour savoir s'il fallait encourager son enfant à obtenir un emploi ou à poursuivre des études supérieures. Les répondants devaient évaluer sur une échelle de 5 points leur accord avec une liste de conseils possibles (Q.6, voir figure 2.1b).

Les répondants sont pour la plupart susceptibles d'être d'avis que les études postsecondaires présentent un avantage intrinsèque, c'est-à-dire que « tout type d'études supérieures vaut la peine d'être poursuivi, car les études sont une bonne chose en elles-mêmes ». En fait, 58 % ont coté à « 5 » leur approbation avec cette affirmation, sur une échelle de 5 (échelle OMC⁸-Likert). Par ailleurs, moins de parents sont enclins à accepter l'idée que « les études supérieures ne valent pas la peine que l'on y consacre beaucoup d'argent parce que le meilleur enseignement est l'école de la vie ». Seulement 6 % ont répondu « 5 » à cette question, sur l'échelle d'approbation-désapprobation.

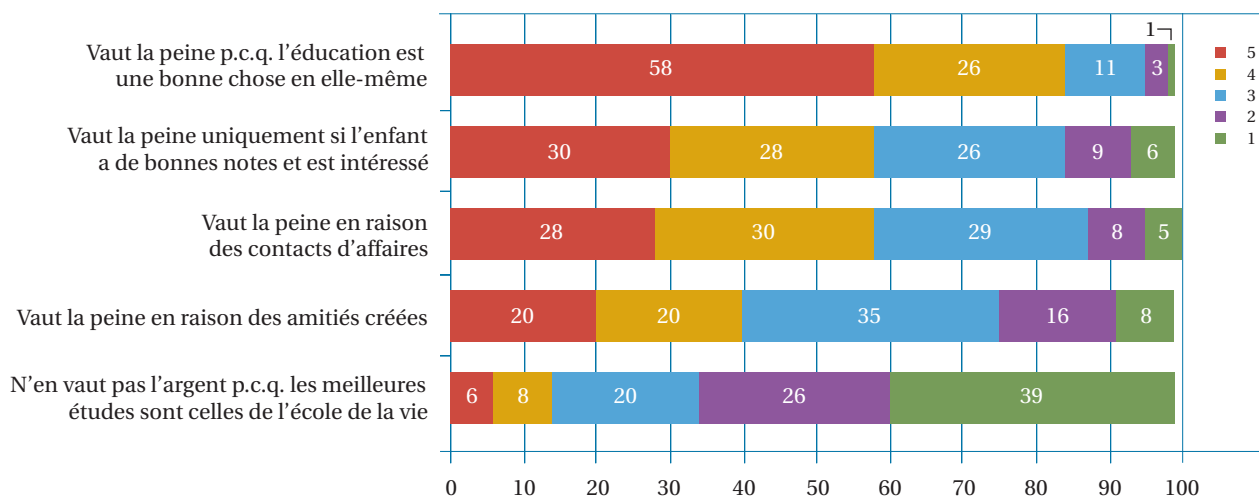
Une analyse factorielle des cotes d'acceptation montre que les parents, quand ils pensent aux conseils qu'ils donneraient à un ami, entendent les études supérieures sous deux angles sous-jacents – leurs *avantages intrinsèques* par rapport à leur *valeur contingente*, comme on le voit dans le tableau 2.1a.

Le facteur des *avantages intrinsèques* reflète l'avis selon lequel les études supérieures valent la peine d'être poursuivies en raison des contacts d'affaires et des amitiés qui peuvent en découler, et que les études sont une bonne chose en elles-mêmes. Ceux qui jugent les études postsecondaires comme fondamentalement valables se fondent sur des raisons économiques, sociales et intrinsèques.

En revanche, certains parents entendent les études postsecondaires à travers le prisme des valeurs contingentes plutôt que fondamentales ou intrinsèques. Le facteur de *valeur contingente* comprend l'avis selon lequel les études supérieures ne valent pas la peine que l'on y consacre beaucoup d'argent parce que les meilleures études sont celles de l'école de la vie, et ne sont valables que si l'enfant a les diplômes et l'intérêt pour être admis à un programme technique ou professionnel menant à un emploi payant.

Selon le processus signalé précédemment, les parents attribuent des cotes bien supérieures aux *avantages intrinsèques* (facteur moyen de 3,8) qu'au facteur de *valeur contingente* (facteur moyen de 2,9).

8. « OMC » est l'abréviation de la méthode de l'outil de mesures communes à la recherche-sondage. Cette méthode a l'adhésion des gouvernements fédéral et provinciaux; elle préconise l'approbation-désapprobation sur 5 points ou autres échelles du type Likert.

Figure 2.1b – Évaluation de divers types d'avis (5 = approuve beaucoup; 1 = désapprouve beaucoup)

DK/REF=1%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

Tableau 2.1b – Avis sur les études postsecondaires : avantages intrinsèques / valeur contingente

	Avantages intrinsèques	Valeur contingente
Les études supérieures valent la peine d'être entreprises en raison des contacts d'affaires que l'on peut y faire pour plus tard.	0,760	
Les études supérieures valent la peine d'être entreprises en raison des amitiés qui peuvent se nouer pendant cette période.	0,739	
Tout type d'études supérieures vaut la peine d'être entrepris parce que l'éducation est une bonne chose en elle-même.	0,726	
Les études supérieures ne valent pas la peine qu'on y consacre beaucoup d'argent parce que les meilleures études sont celles de l'école de la vie.		0,779
Elles ne présentent un intérêt que si le garçon ou la fille a les notes qu'il faut et qu'il/elle est intéressé(e) à participer à un programme technique ou professionnel qui se traduit par un emploi bien payé.		0,701

Comme dans l'analyse factorielle signalée antérieurement, la position des répondants sur ces deux facteurs axés sur les avis est liée au statut socioéconomique : plus celui-ci est élevé, plus la conformité au facteur d'avantages intrinsèques est élevée et moins la conformité au facteur de valeur contingente est élevée. La conformité au facteur de *valeur contingente* baisse en fonction du niveau

d'études; ainsi, elle varie entre 3,4 dans le cas de ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires et 2,7 dans le cas de ceux qui détiennent plus d'un diplôme universitaire. La conformité baisse également en fonction du revenu; on passe de 3,1 parmi ceux qui gagnent plus de 20 000 \$ à 2,7 parmi ceux qui gagnent 90 000 \$ ou plus.

2.2 Résumé des constatations : il faudra davantage de recherche sur les calculs économiques des familles de classe socioéconomique inférieure

Les parents ont des avis partagés quand il s'agit des études postsecondaires. Un groupe perçoit les études supérieures comme une nécessité, tandis que l'autre, composé essentiellement de parents à faible revenu ayant fait moins d'études, adopte une méthode coûts-avantages plus prudente à l'égard des études supérieures. Cela semble indiquer que deux efforts de communication distincts pourraient être nécessaires.

Il peut être tentant de conclure que les parents de classe socioéconomique inférieure sous-évaluent les avantages des études supérieures en raison de pressions économiques, de normes culturelles ou d'information/de connaissances limitées. Toutefois,

la méthode de calcul de ces parents est peut-être liée à des aspects entièrement différents et à un ensemble d'options économiques différentes. Il se peut par exemple que les parents des classes socio-économiques moins élevées soient d'avis que les divers corps de métiers offrent des avantages économiques plus sûrs que les études supérieures. Quoiqu'il en soit, il est probable que les dépenses liées aux études postsecondaires auront toujours un effet plus marqué sur la situation financière des ménages à faibles revenus. Ce thème pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une étude plus poussée.

3.0 Pronostics sur les études des enfants

3.1 Les parents pensent avec optimisme que leurs enfants vont poursuivre des études supérieures

La grande majorité des parents disent qu'ils s'attendent à ce que leur enfant décroche un diplôme d'école secondaire et fasse des études postsecondaires. En fait, 88 % des parents disent qu'il est très vraisemblable et 11 % disent qu'il est vraisemblable que leur aîné décroche un diplôme d'une école secondaire. Près des trois quarts (73 %) disent qu'il est très vraisemblable que leur enfant fréquente un établissement postsecondaire, et 15 % disent que cela est vraisemblable. Seuls 4 % disent qu'il n'est pas très vraisemblable ou pas vraisemblable du tout que leur aîné fasse des études postsecondaires.

La possibilité signalée qu'un enfant fréquente un établissement postsecondaire augmente avec le revenu des ménages. Par exemple, 79 % des parents de ménages qui gagnent moins de 29 000 \$ par an s'attendent à ce que leur aîné aille très vraisemblablement au collège, à l'université ou dans une école de métiers par rapport à ceux qui gagnent : entre 30 000 et 49 000 \$ = 85 %; entre 50 000 et 69 000 \$ = 88 %; entre

70 000 et 89 000 \$ = 91 %; plus de 90 000 \$ = 94 %. On remarque aussi une tendance semblable parmi les parents quand on leur demande ce qu'il en sera pour leurs autres enfants. Cette conclusion est conforme à un axiome de la documentation antérieure : plus le statut socioéconomique de la famille d'un enfant est élevé, plus il est probable que celui-ci fasse des études postsecondaires⁹.

Les parents ne semblent pas faire de distinction entre garçons et filles pour ce qui est des prévisions d'études postsecondaires générales. Dans le cas où l'aîné est un garçon, 86 % des parents disent qu'il est très vraisemblable ou vraisemblable que leur fils fasse des études postsecondaires, comparativement à 90 % quand leur premier enfant est une fille¹⁰. Toutefois, ils semblent bien faire une distinction quand on leur demande de penser au type d'études supérieures à poursuivre. Les filles sont perçues comme plus susceptibles que les garçons d'aller à l'université, tandis que les garçons sont plus susceptibles d'aller [« seulement »] au collège

9. Andres et Krahn (1999) démontrent qu'une majorité d'enfants issus des classes moyennes-supérieures et supérieures (49) font des études universitaires de premier cycle. Hossler et Stage (1992) indiquent que le statut socioéconomique est positivement lié à la prédisposition à faire des études postsecondaires (428). Murray (2000) présente l'évidence que le fossé s'élargit pour ce qui est des pourcentages d'étudiants d'université selon leur statut socioéconomique : ces pourcentages n'ont pas augmenté aussi rapidement pour les jeunes des classes socioéconomiques inférieures, comparativement à ceux des classes moyennes et supérieures. Looker et Lowe (2001) mentionnent que le statut socioéconomique des parents est peut-être le facteur le plus documenté en ce qui a trait aux plans d'études des enfants (6). Toutefois, plus récemment, Corak, Lipps et Zhao (2003) notent que, s'il est plus probable que les enfants issus de familles à revenus supérieurs continuent jusqu'à l'université, ils enregistrent une légère augmentation du nombre de jeunes issus de ménages à faible revenu (2) qui prévoient d'aller à l'université. Ils expliquent que si l'écart se comble, cela peut être dû au fait que les étudiants ont pris un certain nombre de mesures différentes, notamment en empruntant davantage (3). Plus récemment, Barr-Telford et coll. (2003) ont constaté que « les jeunes âgés de 18 à 24 ans dont les revenus familiaux étaient estimés à 80 000 \$ ou plus sont les plus susceptibles de poursuivre leurs études au-delà de l'école secondaire (83 %) » (7).
10. La plus grande proportion de femmes qui font des études postsecondaires correspond à la tendance contemporaine. Guppy et Davies (1998) expliquent que le pourcentage des femmes canadiennes qui poursuivent des études supérieures a augmenté régulièrement au cours des années 1950 et a dépassé celui des hommes en 1987; par ailleurs, le pourcentage de femmes qui obtiennent un baccalauréat et un premier diplôme professionnel est supérieur à celui des hommes (87-93). Pour les auteurs, ce fossé entre les sexes tient au fait que les hommes ont trouvé des emplois jugés très bons, qui sont relativement lucratifs et sûrs, et qui n'exigent pas d'études poussées (93). Looker déclare (1997) que les femmes ont tendance à avoir plus d'aspirations que les hommes sur le plan de l'éducation supérieure. Il est intéressant de noter que la différence entre les sexes est pratiquement nulle quand on considère les niveaux atteints à l'université, ce qui est principalement attribuable au fait que moins de femmes parviennent à aller à l'université (11).

communautaire (plus ou moins l'équivalent du cégep, au Québec)¹¹. Par exemple, 34 % des parents dont l'aîné est un garçon disent qu'il est vraisemblable que celui-ci fasse des études postsecondaires à un collège communautaire [probablement sans poursuivre jusqu'à l'université], tandis que ce pourcentage est de 28 % quand le plus vieux des enfants est de sexe féminin. À l'inverse, la moitié des répondants dont le premier enfant est un garçon disent qu'il est vraisemblable qu'il aille à l'université par rapport à 62 % de ceux dont le premier enfant est une fille. Dans la section suivante, nous traitons plus en détail du type d'éducation supérieure.

L'optimisme des répondants pour ce qui est des études postsecondaires de leurs enfants émane également des données de Statistique Canada (2003). Parmi les parents dont les enfants devraient terminer l'école secondaire, 67 % prévoient que leur(s) enfant(s) obtiendront un diplôme universitaire, tandis que 26 % prévoient qu'ils obtiendront un diplôme d'un collège communautaire (ou une autre forme d'études postsecondaires).

Les répondants à l'étude COMPAS ont été jugés « qualifiés à participer à l'enquête » s'ils avaient au moins un enfant en phase de prédisposition, âgé entre 12 et 17 ans. En fait, les répondants ont en moyenne 1,5 enfant dans le groupe d'âge ciblé. Quarante-deux pour cent des répondants ont plus d'un enfant et près des deux tiers (62 %) ont des enfants de moins de 15 ans. La répartition des filles et des garçons est approximativement égale; 77 % des répondants ont au moins un garçon âgé entre 12 et 17 ans, tandis que 73 % ont au moins une fille. Le nombre de filles ne semble pas avoir une influence sur les pronostics relatifs aux études supérieures, peut-être en raison d'un déclin historique dans la taille absolue des familles ainsi que dans la variance de leur taille¹².

3.2 C'est l'université que les enfants choisiront le plus vraisemblablement pour leurs études supérieures, les programmes professionnels étant moins prisés

On a demandé aux parents qui ont déclaré que leurs enfants feraient probablement des études supérieures d'indiquer de quel type d'études il s'agit (Q.42). La moitié (56 %) des parents visés ont dit que leur enfant suivrait probablement des études universitaires. Par comparaison, 31 % ont dit que leur enfant suivrait probablement des études postsecondaires dans un collège communautaire, et seulement 4 % ont dit que leurs enfants s'inscriraient à une école de métiers privée (voir figure 3.2). Il semble que les enfants feront des études plus longues dans une université (4,9 années) que dans un collège (3,3 années) ou dans une école de métiers (3 ans) (Q.45).

Ceux qui sont enclins à dire que leur enfant décrochera un diplôme universitaire ou un diplôme collégial sont plus enclins à penser au facteur de nécessité des études (facteur moyen de 4,6 et 4,5 respectivement) que ceux qui prévoient que leurs enfants iront dans une école de métiers (facteur moyen de 4,3), comme on le voit à la figure 3.2b. Par ailleurs, ceux qui prévoient que leurs enfants iront à l'université sont les moins enclins à se conformer au *facteur de valeur contingente* des études (facteur moyen de 2,8, 3 pour le collège communautaire et de 3,2 pour l'école de métiers) – rappelons qu'il s'agit des opinions selon lesquelles « les études supérieures ne valent pas la peine que l'on dépense

11. D'autres études ont remarqué des tendances semblables. Shipley, Ouellette et Cartwright (2002), qui ont mené des enquêtes sur les parents d'enfants de 0 à 18 ans, notent que l'on s'attendait à ce qu'« une plus grande proportion de garçons n'aille pas plus loin que le secondaire par rapport aux filles [...] ». On a pris davantage en compte les emplois professionnels pour les garçons, et, par ailleurs, une plus grande proportion de filles avaient des parents qui espéraient les voir décrocher un diplôme universitaire » (8; traduction libre). Andres et Krahn (1999) ont fait des observations semblables et ont trouvé une différence relativement distincte entre les garçons et les filles en ce qui a trait aux types d'études postsecondaires poursuivies. Ils déclarent : « En général, les écoles de métiers et écoles techniques continuent d'être favorisées par les jeunes hommes » (72; traduction libre). Corak, Lipps et Zhao (2003) ont constaté que les garçons avaient davantage tendance à choisir les collèges communautaires plutôt que l'université (13). Toutefois, Looker et Lowe (2001) expliquent que l'effet des sexes sur les études est très complexe. Bien que la parité des sexes semble exister, « les stéréotypes persistent quand vient le temps, pour un jeune, de choisir un domaine d'études » (7; traduction libre).

12. Ce résultat est en contradiction avec l'« effet de cohorte » de O'Heron (1997). O'Heron prétend que les familles ayant moins d'enfants ont plus de ressources à consacrer aux études par membre de la famille. Inversement, les enfants issus de familles à plusieurs enfants n'ont pas les ressources nécessaires pour faire des études postsecondaires (3). Toutefois, il reconnaît que la diminution de la taille des familles et l'apparition d'autres facteurs entraînant la participation (sociale, politique, etc.) peuvent être tels que l'« effet de cohorte » joue un rôle moins important en tant que facteur de décision (4).

Figure 3.2 – Quel type d'études postsecondaires votre enfant a-t-il des chances de poursuivre?

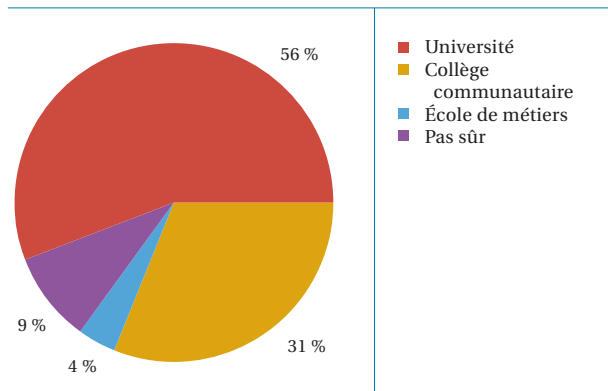
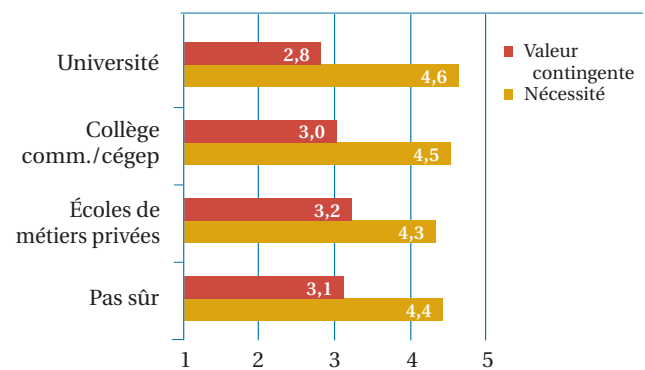


Figure 3.2b – Culture d'éducation, par type d'études poursuivies



Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

beaucoup d'argent parce que les meilleures études sont celles de l'école de la vie » et « elles en valent la peine uniquement si l'enfant a de bonnes notes et de l'intérêt pour s'inscrire à un programme technique/professionnel menant à un emploi bien rémunéré ».

Les études antérieures ont constaté que la plupart des enfants canadiens surpassent le niveau d'éducation atteint par leurs parents¹³. En outre, comme on l'a vu précédemment, il a été prouvé que le statut socioéconomique est en corrélation avec la décision de faire des études supérieures. À ce propos, la propension des parents à dire que leur enfant tentera de décrocher un diplôme universitaire a tendance à être plus marquée lorsque le niveau d'études des parents est lui-même plus élevé, comme en font foi les données suivantes, tirées de notre enquête :

- 39 % parmi ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires;
- 47 % parmi les diplômés d'une école secondaire;
- 45 % parmi ceux ayant fait quelques études collégiales;
- 56 % parmi ceux qui détiennent un diplôme d'un collège (cégep);
- 72 % parmi ceux qui ont diplôme universitaire;
- 67 % parmi ceux qui détiennent plus d'un diplôme universitaire¹⁴.

Il n'y a pas de relation entre le revenu et la possibilité que les étudiants s'inscrivent au collège, mais la probabilité qu'ils aillent à l'université augmente considérablement avec le revenu et passe d'environ 34 % parmi ceux qui gagnent moins de 20 000 \$ à 70 % parmi ceux qui gagnent 90 000 \$ ou plus¹⁵.

13. Par exemple, voir O'Heron (1997), 3.

14. Ces résultats équivalent à ceux d'autres études. Andres et Krahn (1999) discutent de l'évidence des 20 dernières années selon laquelle il existe une « différence de classe sociale persistante » pour ce qui est du taux de participation aux études postsecondaires; par exemple, les parents des jeunes qui étudient dans un collège communautaire ont tendance à avoir des niveaux d'éducation inférieurs (49). Hossler et Stage (1992) ont constaté que l'éducation combinée des parents est positivement liée aux attentes que l'étudiant poursuive des études postsecondaires, obtienne une moyenne générale supérieure, participe aux activités et ait des aspirations en tant qu'étudiant (442). Barr-Telford et coll. (2003) ont également trouvé une relation positive entre les niveaux d'études des parents et l'inscription d'un enfant aux études postsecondaires en notant que les « jeunes dont au moins un des parents a fait des études postsecondaires étaient plus susceptibles d'avoir poursuivi leurs études que ceux âgés de 18 à 24 ans dont les parents n'avaient pas suivi d'études postsecondaires (70 % par rapport à 57 %) » (7). Shipley, Ouellette et Cartwright (2002) ont constaté que « les espoirs des parents variaient considérablement selon leur propre niveau d'études ». Ils notent que « plus le niveau d'études des parents est élevé, plus les aspirations quant aux études de leurs enfants sont grandes » (8; traduction libre). Olsen et Rosenfeld (1984) ont constaté que le deuxième enfant et les suivants sont plus susceptibles de faire des études postsecondaires si le premier enfant avait fait ce type d'études, ce qui semble indiquer que l'aîné(e) a un rôle dans le capital culturel de la famille.

15. Ces résultats confirment les conclusions antérieures de Corak, Lipps et Zhao (2003), qui constatent que les études collégiales ne pas sont liées étroitement au revenu de la famille, mais qu'il y a une corrélation claire et positive entre le revenu parents et l'inscription à l'université (14).

3.3 Les préférences de l'enfant et la nécessité d'un diplôme pour réaliser ses aspirations professionnelles sont apparemment de plus forts éléments de motivation qu'un salaire supérieur; « l'honneur de la famille » ne semble pas entrer en ligne de compte

Les parents souhaitent que leurs enfants fassent des études postsecondaires par-dessus tout pour que ceux-ci puissent obtenir les emplois qu'ils désirent (40 %) et réussir dans le contexte économique d'aujourd'hui (38 %), comme l'illustre la figure 3.3 (Q.43). En réponse à une question à choix forcé sur la raison pour laquelle leur enfant ferait des études postsecondaires, 18 % des parents disent qu'ils veulent que leur ou leurs enfants fassent des études postsecondaires parce qu'ils gagneraient plus d'argent en étant titulaires d'un diplôme. Pratiquement aucun des parents ne dit que son enfant devrait faire des études postsecondaires parce que tout le monde dans la famille a fait de telles études (1 %) ou qu'il serait le premier à en faire (1 %).

Les parents qui reconnaissent être motivés par la rentabilité d'un diplôme sont spécialement enclins à accepter les arguments de *valeur contingente* (facteur moyen de 3,2 par rapport au 2,9 global) pour les études, par exemple qu'il ne vaut pas la peine de dépenser beaucoup en éducation officielle parce que l'expérience est le meilleur professeur et que les études valent la peine seulement si l'enfant a de bonnes notes ou de l'intérêt pour s'inscrire à un programme qui mène à un emploi lucratif.

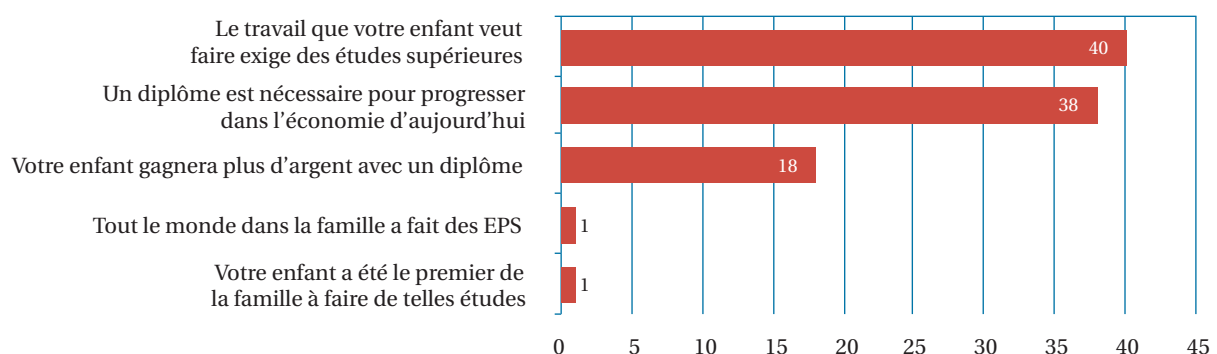
Les répondants qui ont indiqué que leur enfant poursuivrait des études postsecondaires pour la

plus grande rentabilité qui en résulte sont de toute évidence motivés par la rentabilité. Néanmoins, on ne doit pas éliminer la rentabilité en tant qu'élément de motivation dans le cas des autres répondants. Quand ces derniers disent que les aspirations de formation supérieure pour leur enfant sont motivées par le fait qu'un diplôme est nécessaire pour avoir de l'avancement dans l'économie d'aujourd'hui, ils reconnaissent implicitement qu'un diplôme offre tout un éventail d'avantages, dont un bon revenu.

3.4 Résumé des constatations

- Les familles qui accordent une grande valeur à l'éducation en tant qu'avantage intrinsèque tendent à avoir un statut socioéconomique supérieur et à avoir des enfants qui visent l'université, spécialement s'il s'agit de filles.
- Les familles qui tendent à voir les études postsecondaires comme une valeur contingente se trouvent souvent dans les classes socio-économiques inférieures, et il est plus probable que leurs enfants visent les options non universitaires (école de métiers), spécialement dans le cas des garçons.

Figure 3.3 – Quelle affirmation suivante décrit le mieux la raison pour laquelle vous vouliez que votre enfant ou vos enfants fassent des études postsecondaires...



4.0 Financement des études supérieures

4.1 Droits de scolarité estimés approximativement à 8 000 \$; avantages estimés des études supérieures à moins de 20 000 \$

Les parents estiment qu'un an de droits de scolarité pour le premier cycle dans leur province coûte 7 714 \$, avec une médiane de 5 000 \$ – par rapport au chiffre réel de 3 737 \$ (Q.30). Ces résultats sont comparables à ceux que l'on trouve dans d'autres études¹⁶. Par ailleurs, les parents estiment que les avantages des études supérieures sont inférieurs à 20 000 \$ par an en ce qui a trait au revenu marginal (Q.31). En fait, les répondants disent qu'un diplômé universitaire touchera 17 762 \$ de plus qu'un diplômé d'école

secondaire. Un cinquième (21 %) des répondants estime qu'un diplômé universitaire touchera *moins*¹⁷ que le salaire moyen d'un diplômé d'école secondaire (36 278 \$)¹⁸, tandis que 2 % estiment que les avantages des études supérieures se situent « dans les six chiffres » (plus précisément, plus de 150 000 \$ en revenu supplémentaire). Une fois que ces deux groupes aberrants sont supprimés, l'avantage en revenu moyen pour les diplômés universitaires s'élève à 14 146 \$¹⁹.

Tableau 4.1a – Coûts estimés, selon le niveau d'études du répondant

	Moyenne
Moins que l'école secondaire	9 821 \$
Diplômé d'école secondaire	8 407 \$
Un peu d'études collégiales	9 834 \$
Diplômé d'un collège (d'un cégep, au Québec)	7 530 \$
Diplômé universitaire	6 472 \$
Plus d'un diplôme universitaire	5 630 \$
Ne sait pas / refuse de répondre	8 853 \$

Tableau 4.1b : Coûts estimés, selon les revenus du répondant

	Moyenne
Moins de 10 000 \$	8 720 \$
10 000 à 19 000 \$	6 886 \$
20 000 à 29 000 \$	13 534 \$
30 000 à 49 000 \$	7 525 \$
50 000 à 69 000 \$	8 025 \$
70 000 à 89 000 \$	7 046 \$
90 000 \$ ou plus	6 532 \$

16. Voir Usher (2003), qui a présenté les résultats d'une question semblable posée à la population générale et qui indique une moyenne de 7 774 \$ et une médiane de 4 989 \$.

17. COMPAS a mené des entrevues de suivi le 3 décembre avec ceux (n=196) qui estimaient qu'un diplômé universitaire gagnerait *moins* que le salaire moyen d'un diplômé d'école secondaire (36 278 \$). Nous désirions mieux comprendre ce qui expliquait ce type de réponse. Les entrevues de suivi comprenaient les trois questions suivantes : (Q1) Une des questions posées indiquait que le revenu moyen d'un diplômé d'école secondaire était de 38 278 \$. Selon vous, quel est le revenu moyen d'un diplômé universitaire? (Q2) Voulez-vous dire que <Q1> serait le revenu d'un diplômé universitaire au cours de sa première année de travail ou un salaire moyen au cours de sa durée de vie? (Q3) Pourriez-vous estimer ce que les diplômés universitaires sont susceptibles de gagner chaque année, quels que soient leur âge ou leur expérience de travail? Les résultats des entrevues de suivi confirment qu'une partie des répondants croient qu'un diplômé universitaire gagnera moins qu'un diplômé d'école secondaire, spécialement la première année après l'obtention du diplôme. Avec cette confirmation, COMPAS a considéré que les avantages estimés initiaux des études sont valables aux fins d'analyse. Nous avons néanmoins répété toute l'analyse des avantages estimés après avoir supprimé les deux groupes aberrants suivants : 1) ceux qui disent qu'un diplômé universitaire gagnera moins qu'un diplômé d'école secondaire (36 278 \$) et 2) ceux qui disent qu'un diplômé universitaire gagnera 150 000 \$ ou plus (c.-à-d. le revenu incrémental) qu'un diplômé d'école secondaire. Comme on l'a signalé dans la section qui suit, que l'on retienne ou que l'on exclue les aberrances, cela n'a pour ainsi dire aucune incidence sur les diverses analyses.

18. Pour Usher (2003), 15 % des répondants donnent une estimation inférieure à 30 000 \$. Le chiffre de 36 278 \$ tiré du recensement de 2001 figure dans la question posée aux répondants.

19. Cela est bien supérieur aux chiffres présentés dans Usher (2003), qui signalait une moyenne supérieure de 7 757 \$ et un revenu médian pour les diplômés universitaires de 39 967 \$.

Les répondants du Québec fournissent les estimations les plus faibles pour les droits de scolarité (5 455 \$), tandis que ceux de l'Ontario donnent les plus hautes (9 138 \$). Les répondants de toutes les autres provinces estiment que les coûts annuels se situent entre 7 050 et 7 650 \$. L'avantage estimé, en revenus marginaux, lié au fait d'avoir un ou des diplômes universitaires ne semble pas varier par région.

Plus le statut socioéconomique est bas, plus l'estimation des droits de scolarité est élevée. Ainsi, les estimations les plus basses s'observent chez ceux qui ont fait le plus d'études (p. ex. 5 630 \$ parmi ceux qui comptent plus d'un diplôme universitaire) et les plus élevées s'observent chez ceux qui ont fait le moins d'études (p. ex. 9 821 \$ parmi ceux qui n'ont pas fait d'études secondaires), comme le montre le tableau 4.1a. La relation entre les études et les estimations n'est pas entièrement linéaire dans la mesure où ceux qui ont fait des études collégiales (9 834 \$) semblent avoir des estimations supérieures à ceux qui ont un diplôme d'école secondaire (8 407 \$). Par ailleurs, l'avantage estimé d'un revenu potentiellement supérieur pour un diplômé d'université ne semble pas être fonction du niveau d'études du répondant.

Tout comme le niveau d'études du répondant conditionne son estimation des droits de scolarité, il en va de même pour son niveau de revenu. Ainsi, les plus basses estimations se trouvent parmi les familles ayant le plus haut revenu. Les droits de scolarité estimés sont bien supérieurs parmi ceux qui gagnent entre 20 000 et 29 999 \$ que parmi tous les autres groupes (13 534 \$, par rapport à 7 714 \$ de façon globale), comme on le voit au tableau 4.1b. Toutefois, même si ceux qui ont le plus haut revenu semblent fournir l'estimation la plus basse des droits de scolarité (6 532 \$), la différence n'est pas suffisamment grande pour être statistiquement significative²⁰.

4.2 Valeur actualisée nette des études : moins d'un demi-million de dollars

La perception que les gens ont souvent du coût des études postsecondaires est souvent supérieure à la réalité, tandis que les avantages sont inférieurs. Documents à l'appui, on a démontré que les soutiens de famille à faible revenu sont plus susceptibles de surestimer les coûts des études supérieures²¹. Bien que ces relations ne soient pas entièrement reprises dans l'étude actuelle, il est important d'étudier à fond la relation qu'il y a entre, d'une part, le rapport coût estimatif-avantages estimatifs, et, d'autre part, la probabilité que les enfants du répondant poursuive des études supérieures. Nous émettons l'hypothèse que la valeur actualisée nette perçue des études influe sur la décision de poursuivre/faire poursuivre ou non des études supérieures.

COMPAS a calculé la valeur actualisée nette (VAN) en utilisant des estimations en dollars constants ou réels, avec la formule suivante :

$$VAN = A - C - CO$$

où :

$$A = \text{Avantage des études postsecondaires} \\ = (\text{revenu estimé à l'obtention du diplôme} \\ - 36\,278 \$) \times 35 \text{ années de travail}$$

$$C = \text{Coût moyen des études} \\ = \text{coût des droits de scolarité moyens} \times 4 \text{ ans}$$

$$CO = \text{Coût d'opportunité} \\ = 36\,278 \$ \times 4 \text{ ans}$$

La valeur actualisée nette parmi tous les répondants (VAN1) est de 482 963 \$²², mais passe à 310 600 \$ une fois que les deux groupes aberrants²³ sont éliminés (VAN2)²⁴.

20. La tendance à la baisse des estimations des droits de scolarité au fur et à mesure que les revenus augmentent est semblable aux résultats obtenus par Usher (2003), qui a présenté ces statistiques : <30 000 \$ = 9 595 \$; 30 000-60 000 \$ = 7 967 \$; 60 000 \$ = 6 779 \$.

21. Voir Usher (2003).

22. Usher (2003) estime que la VAN réelle est de 2 millions de dollars sur 35 ans.

23. Les groupes aberrants sont ceux qui pensent qu'un diplômé universitaire gagnera moins qu'un diplômé d'école secondaire et ceux qui pensent que les avantages des études universitaires sont supérieurs à 150 000 \$ en revenu supplémentaire par an.

24. La valeur temporelle de l'argent n'a pas été incorporée dans l'équation afin d'éviter des incertitudes liées à l'estimation de l'inflation future et des taux d'intérêt.

Si l'on inclut le petit échantillon de parents qui prévoient que leur enfant ne fera pas d'études supérieures, la relation entre la VAN et la possibilité de faire de telles études ne peut plus être déterminée avec certitude. Selon l'analyse approfondie, il ne semble pas que la VAN constitue une barrière importante à l'entrée. COMPAS recommande que des recherches supplémentaires soient menées parmi un plus grand échantillon du sous-groupe de parents qui ont le sentiment que leurs enfants ne poursuivront pas d'études supérieures.

Les VAN1 et VAN2 ne semblent pas être associées à l'information perceptive ou démographique recueillie dans cette étude. Cela est surprenant quand on prend en compte les relations entre le revenu, les études et l'aspect onéreux des études supérieures, comme on l'a signalé précédemment. On aurait pu s'attendre à ce que les parents prennent des décisions économiques rationnelles dans lesquelles le pronostic relatif aux études supérieures ou la possibilité d'épargner augmenterait avec la VAN perçue. L'absence de ces relations semble indiquer qu'il se peut bien que les parents ne fondent pas leurs aspirations relatives aux études supérieures de leurs enfants selon un modèle économique purement rationnel.

4.3 Les parents estiment qu'ils devraient assumer une plus grande part des coûts de l'éducation que leur enfant

Selon les répondants, les parents devraient payer la majeure partie du coût des études collégiales ou universitaires. On a demandé aux parents ayant au moins un enfant susceptible de poursuivre des études supérieures quel pourcentage ils devraient payer et quel pourcentage devrait être à la charge de l'enfant qui reçoit l'éducation (Q.21). Les parents ayant au

moins un enfant susceptible de poursuivre des études postsecondaires disent qu'ils devraient assumer 60 % des coûts, tandis que les enfants devraient avoir à leur charge 37 % de ces coûts²⁵.

Ceux qui pensent aux aspects *onéreux* des études semblent être spécialement enclins à dire que l'enfant qui reçoit l'éducation devrait la payer ($r = 0,232$). Encore une fois, ce sont les parents les moins éduqués et ayant le plus faible revenu qui sont moins enclins à considérer les études comme une *nécessité* et qui sont plus préoccupés par sa *valeur contingente*.

4.4 Les parents épargnent en moyenne pendant onze ans et font des sacrifices mais n'ont pas encore atteint leur objectif

Épargner est en tête de liste des préparatifs des parents quand ceux-ci planifient les études postsecondaires d'un enfant, comme on le voit à la figure 4.4a (Q.44)²⁶. Plus de la moitié des répondants (55 %) ayant au moins un enfant susceptible de faire des études postsecondaires affirment avoir commencé à épargner et à s'informer sur différentes carrières et programmes de formation (42 %), en effectuant des recherches sur les établissements d'enseignement (36 %) et en rencontrant des conseillers d'orientation scolaire (28 %).

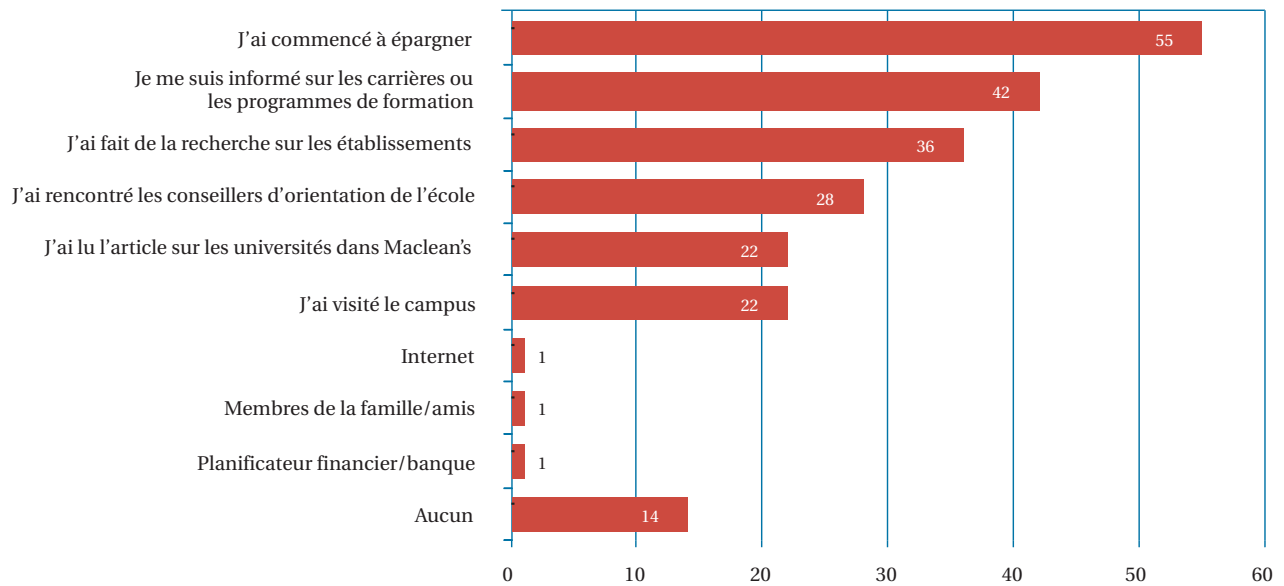
Les parents ont passé plus d'une décennie à planifier les études de leurs enfants, en faisant de nombreux sacrifices. En fait, 69 % des parents déclarent qu'ils épargnent (Q.22) pour les études postsecondaires de leurs enfants, pour la plupart (64 %) depuis 10 ans ou plus (moyenne 10,8) (Q.23). Les parents canadiens semblent être bien plus enclins que les parents américains à épargner pour les études de leur enfant, malgré la perception répandue que le Canada a des droits de scolarité inférieurs²⁷.

25. Ces résultats semblent être contraires à ceux de Barr-Telford et coll. (2003), qui demandaient aux étudiants s'ils finançaient leurs études postsecondaires. Les auteurs signalent que la principale source de fonds, ce sont les emplois que les étudiants occupent, suivis d'un financement non remboursable comme celui provenant des parents, des conjoints ou d'autres membres de la famille (13). Le montant médian de ces fonds donnés, selon les étudiants, par des membres de leur famille est de 2 000 \$, ce qui est inférieur au montant moyen que gagnent les étudiants au cours d'une année universitaire (3 000 \$) (14).

26. Cette question a été posée uniquement aux parents ayant au moins un enfant prêt à poursuivre des études postsecondaires.

27. Selon Stiglitz et coll. (2000), en 1998, 36 % des familles américaines ayant des enfants de moins de 18 ans ont déclaré épargner, y compris des fonds pour financer les études. Parmi les familles qui avaient épargné, seules 11,5 % ont affirmé que les études supérieures de leurs enfants étaient la principale raison de leurs efforts d'épargne (33).

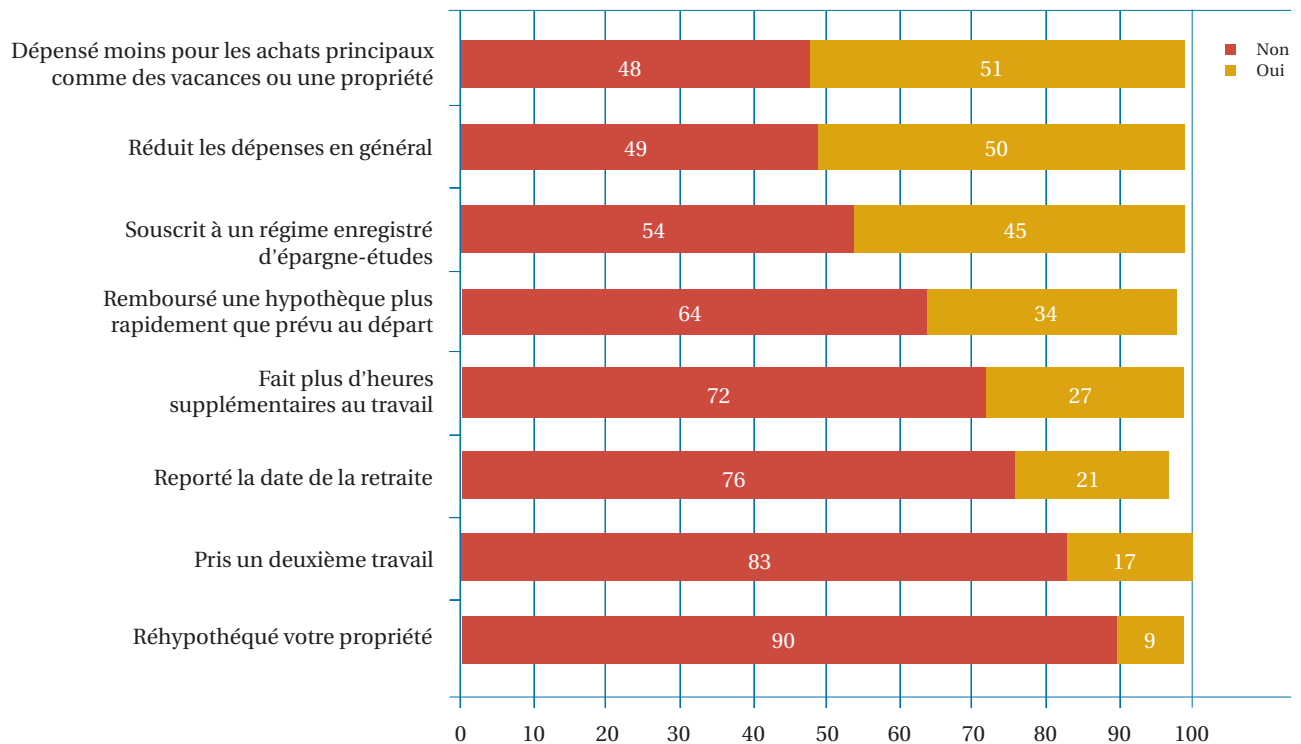
Figure 4.4a – À laquelle des activités suivantes avez-vous participé pour planifier les études postsecondaires de votre enfant?



DK/REF = 3%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

Figure 4.4b – Avez-vous, vous ou votre conjoint(e), fait ce qui suit en vue d'aider à financer les études postsecondaires de votre enfant?



DK/REF=1-3%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

Les parents ont fait des sacrifices financiers pour l'éducation de leurs enfants. Ils disent qu'ils ont dépensé moins d'argent pour les achats principaux comme les vacances (51 %); qu'ils ont réduit les dépenses en général (50 %); qu'ils ont souscrit à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) (45 %); qu'ils ont remboursé leur hypothèque plus rapidement qu'ils ne l'avaient prévu au départ, pour libérer des ressources (34 %); qu'ils ont fait plus d'heures supplémentaires (27 %); qu'ils ont retardé leur départ à la retraite (21 %); ou enfin qu'ils se sont trouvé un deuxième emploi (17 %) – voir la figure 4.4b (Q.26).

L'incidence et l'intensité des efforts pour épargner semblent moins liées aux estimations des droits de scolarité. Par exemple, les estimations des droits de scolarité sont de 7 813,07 \$ parmi ceux qui épargnent pour les études postsecondaires de leurs enfants, contre 7 301,32 \$ parmi ceux qui n'épargnent pas²⁸. Cela prouve une fois de plus que la décision de faire ou non des études supérieures ne peut être purement économique, et montre aussi qu'il se peut bien que le rapport avantages-coûts économiques ne soit pas un obstacle absolu à l'entrée au collège et/ou à l'université²⁹.

On a observé que la tendance à épargner augmente avec le revenu. Moins de la moitié de ceux qui gagnent moins de 29 999 \$ sont des épargnants courants, comparativement à 64 % parmi ceux qui gagnent de 30 000 à 49 999 \$; à 69 % parmi ceux qui gagnent entre 50 000 et 69 999 \$; à 75 % parmi ceux qui gagnent entre 70 000 et 89 999 \$; et à 84 % parmi ceux qui gagnent 90 000 \$ ou plus. La tendance à investir dans un REEE³⁰ et à rembourser l'hypothèque augmente également avec le revenu.

Bien que nous ayons déjà souligné l'évidence des facteurs non économiques et le raisonnement à l'appui des facteurs non économiques liés aux études postsecondaires, le fait que la tendance à épargner augmente avec le revenu est compatible avec un modèle faisant partiellement entrer en ligne

de compte l'aspect économique des études postsecondaires. Néanmoins, pour être sûr que l'épargne-études dépend bel et bien du revenu (et, de ce fait, de la capacité à épargner en général) plutôt que de facteurs culturels, il faudrait disposer d'un plus vaste échantillon, et ce, afin de prendre en compte les diverses causes possibles.

En fait, il est vraisemblable que les parents continueront à épargner et à faire des sacrifices au cours des quelques années à venir, dans la mesure où leurs objectifs n'ont pas encore été atteints. Dans les faits, les parents ont épargné une moyenne de 16 892,71 \$ (Q.24), ce qui est considérablement inférieur à la somme de 25 860,88 \$ (Q.25) qu'ils prévoient d'épargner.

Le revenu est une corrélation du comportement en matière d'épargne. Plus le revenu des ménages est élevé, plus la proportion des épargnes-études est élevée. Selon l'ensemble des données analysées dans le rapport actuel, 48 % des familles dont les revenus se situent au-dessous de 30 000 \$ par an épargnent pour les études postsecondaires de leurs enfants, comparativement à 84 % parmi ceux dont les revenus sont de 90 000 \$ ou plus, comme on le voit au tableau 4.4a. Selon l'EAPE³¹ 2002 (Statistique Canada, 2003), la tendance à épargner augmente également avec le revenu du ménage, comme on le voit au tableau 4.4b.

La proportion des épargnants observée dans l'étude EAPE (tableau 4.4b) semble inférieure à celle de l'étude actuelle (tableau 4.4a). Cette différence peut s'expliquer par le fait que l'EAPE prenait en compte les parents dont les enfants étaient âgés entre 0 et 18 ans, tandis que l'étude actuelle prend en compte les parents dont les enfants sont âgés entre 12 et 17 ans. Il est probable que les parents dont les enfants sont âgés entre 0 et 11 ans n'aient pas encore commencé à épargner pour les études postsecondaires.

28. La différence entre les moyens n'est pas significative (ANOVA=0,742).

29. Par contraste avec les conclusions de l'étude EAPE menée par Shipley, Ouellette et Cartwright (2002), COMPAS n'a pas vu de relation entre le sexe ou l'âge de l'enfant et la tendance à épargner. Cela est vraisemblablement dû au fait que l'étude EAPE a pris en compte les parents ayant des enfants âgés entre 0 et 18 ans, tandis que l'étude actuelle est axée sur les parents dont les enfants sont âgés entre 12 et 17 ans, lesquels constituent un groupe plus homogène.

30. Des résultats semblables ont été signalés par Statistique Canada (2003), selon qui les parents de 61 % des enfants issus de foyers à revenu élevé ont souscrit à un REEE, par rapport à 42 % des parents d'enfants de foyers à faible revenu (4).

31. Enquête sur les approches en matière de planification des études.

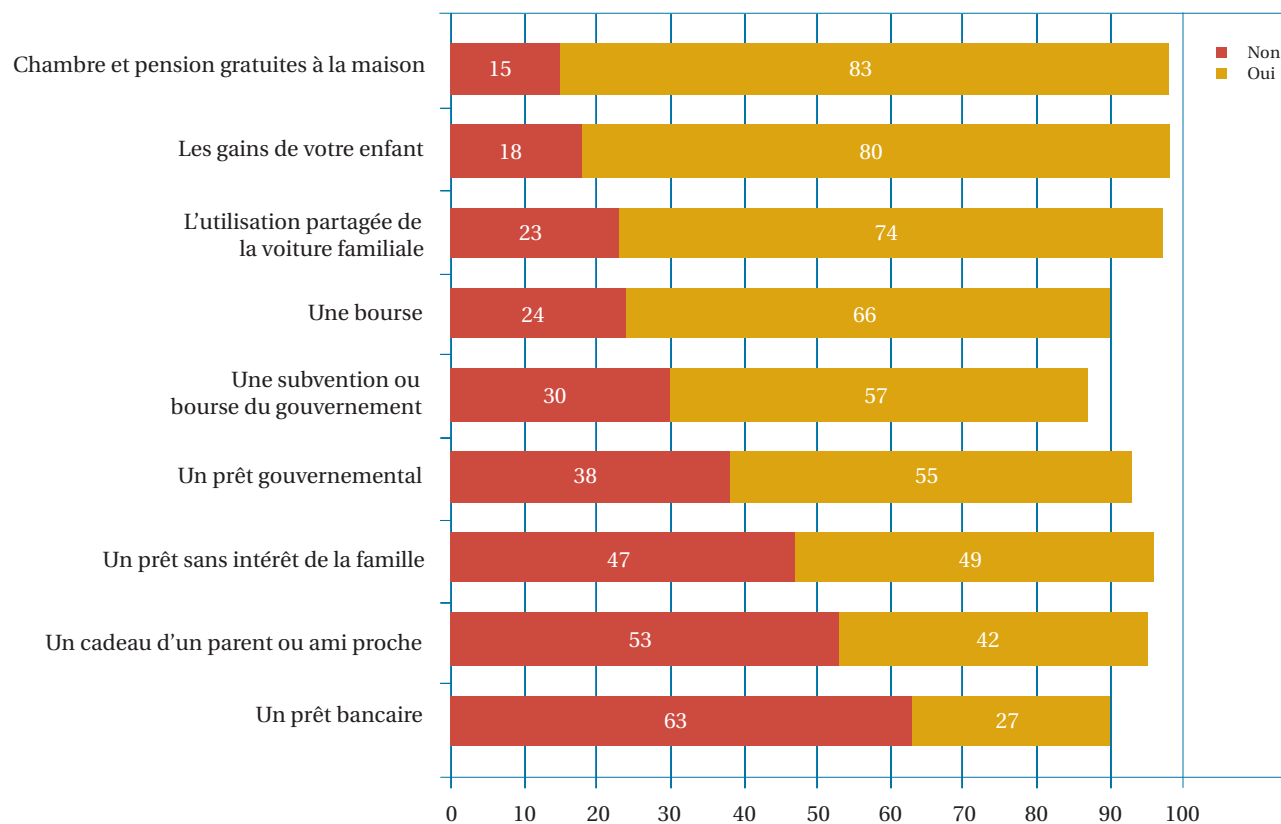
Tableau 4.4a – Épargnes, en pourcentage, pour les études postsecondaires dans le cas des parents ayant au moins un enfant âgé entre 12 et 17 ans (Q.28)

Moins de 30 000 \$	30 000-49 000 \$	50 000-69 000 \$	70 000-89 000 \$	90 000 \$ ou plus
48	64	69	75	84

Tableau 4.4b – Épargnes, en pourcentage, pour les études postsecondaires dans le cas des parents ayant au moins déplacé, un enfant de 18 ans ou moins, EAPE 2002 (Statistique Canada, 2003)

Moins de 25 000 \$	25 000-44 999 \$	45 000-64 999 \$	65 000-84 999 \$	85 000 \$+
26	43	50	62	69

Figure 4.5a – Veuillez me dire si vous pensez que votre enfant recevra un des types d'aide suivants...



DK/REF=2-10%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

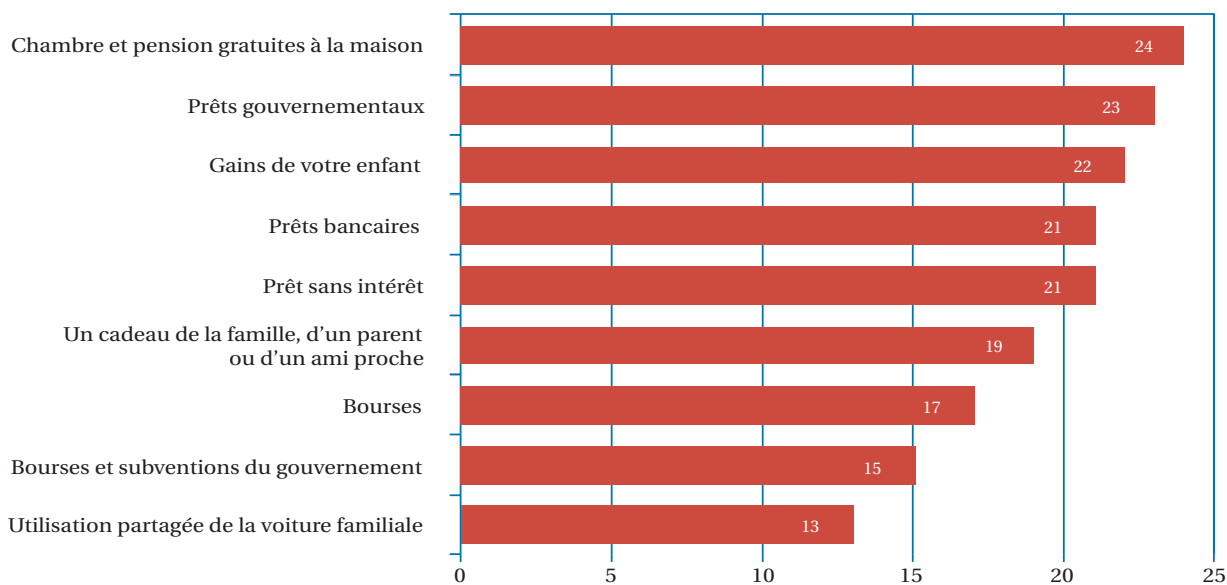
4.5 La plupart des étudiants du niveau postsecondaire pourront compter sur une chambre et une pension gratuites, l'utilisation partagée de la voiture familiale, une bourse et leurs propres gains

La plupart des étudiants recevront de l'argent ou une aide non financière sous diverses formes quand ils entreprendront leurs études postsecondaires. Selon les parents qui ont participé à notre enquête, la majeure partie des étudiants pourront compter sur les sources de financement suivantes : une chambre et une pension gratuites à la maison (83 %) ³², leurs propres gains (80 %), l'utilisation partagée de la voiture familiale (74 %), une bourse (66 %), une subvention gouvernementale (57 %) et, enfin, un prêt gouvernemental (55 %) – voir la figure 4.5a (Q.27). La plupart recevront aussi un prêt sans intérêt de la famille (49 %) ou un cadeau d'un

membre de leur famille (42 %). Un peu plus du quart des parents (27 %) disent que leurs enfants devront contracter un prêt bancaire ³³.

On a demandé aux répondants de dire quelle proportion des besoins de leur enfant serait satisfaite par chacune des sources énumérées ci-dessus. Dans leurs réponses, les parents attribuent une importance quasi égale à la chambre et à la pension gratuites (24 %), aux prêts gouvernementaux (23 %), aux propres gains de l'enfant (22 %), aux prêts bancaires (21 %) et au prêt sans intérêt de la famille (21 %), comme on peut le voir à la figure 4.5b (Q.29).

Figure 4.5b – Approximativement quel pourcentage des besoins financiers de votre enfant sera comblé par chacun des points suivants?



Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

32. Étant donné le pourcentage élevé, on peut supposer que certains parents incluent l'argent des vacances d'été.

33. Les étudiants qui ont fait l'objet de l'enquête de Statistique Canada (Barr-Telford, 2003) semblaient mettre la priorité sur des sources de financement différentes de celles qui ont été mentionnées par les parents interrogés par COMPAS. L'enquête de Statistique Canada indique que les gains d'emploi constituent la principale source de fonds (77 %), suivis des dons familiaux (58 %), des subventions et bourses (44 % pour les étudiants d'université, 28 % pour ceux de collège), des prêts étudiants gouvernementaux (26 %) et des prêts bancaires (14 %). Les parents de l'enquête COMPAS ont souligné que la chambre et la pension gratuites constituaient la principale source de financement des études de leur(s) enfant(s).

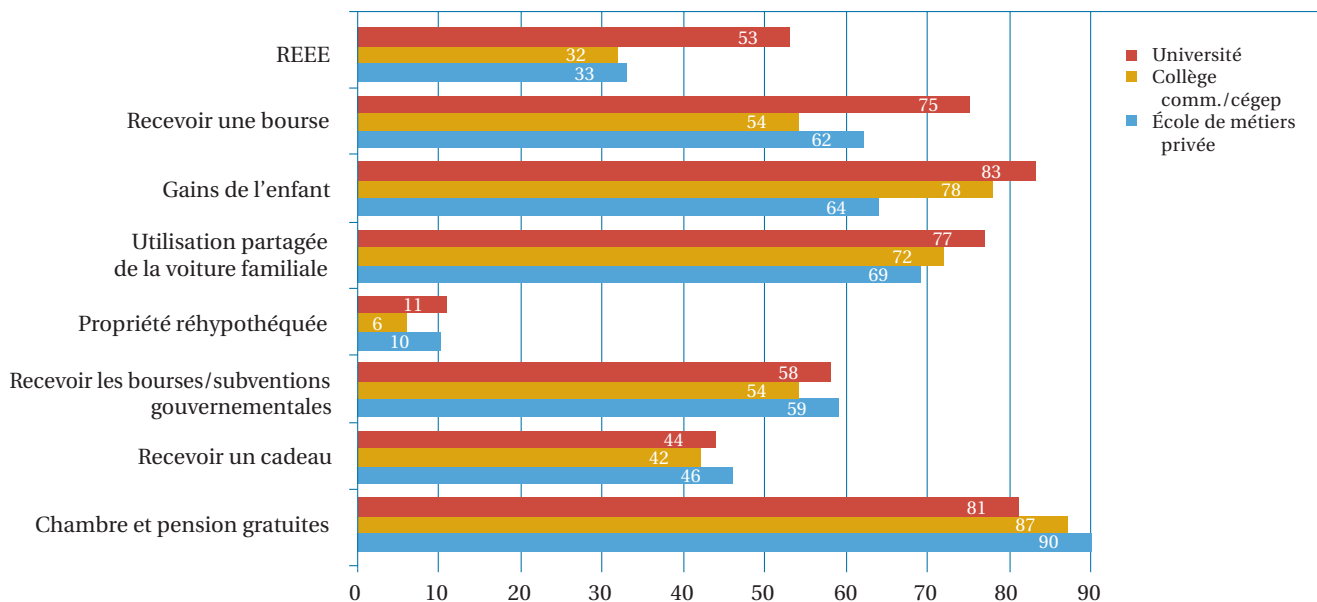
4.6 Le comportement financier des parents est lié au type d'études postsecondaires que leur enfant est susceptible de poursuivre

La probabilité d'un objectif d'épargne-études est liée aux aspirations d'éducation qu'on a pour son ou ses enfants. Ainsi, 77 % des parents qui entrevoient que leurs enfants feront des études universitaires ont entrepris d'épargner à cette fin, comparativement à 59 % pour ceux qui croient qu'ils obtiendront un diplôme de collège communautaire ou de cégep, et à 56 % pour ceux qui pensent que leurs enfants suivront un programme d'études dans un collège technique/professionnel privé. Ces résultats concordent avec ceux de la recherche antérieure³⁴, et il en est de même des divers moyens d'épargner pour les études postsecondaires de l'enfant. Par exemple, plus de la moitié (53 %) des parents qui disent que leur enfant est susceptible de faire des études postsecondaires au niveau universitaire ont souscrit à un REEE, par rapport à 32 % pour ceux qui pensent

que leur enfant s'arrêtera probablement aux études collégiales (voir figure 4.6a).

Les parents qui disent que leur enfant ira à l'université sont plus optimistes que les parents d'enfants susceptibles d'aller au collège ou à une école de métiers quant à l'obtention d'une bourse (75 % par rapport à 54 et 62 %), aux revenus propres de l'enfant (83 % par rapport à 78 et 64 %) et au partage d'une voiture familiale (77 % par rapport à 72 et 69 %) – voir la figure 4.6a. Les parents d'enfants destinés à une école de métiers sont essentiellement plus enclins (90 %) à dire qu'ils épargneront à leur enfant une bonne partie des coûts des études postsecondaires en leur offrant une chambre gratuite et une pension; davantage, en tout cas, que ceux dont les enfants sont susceptibles d'aller au collège (87 %) et à l'université (81 %).

Figure 4.6a – Sources de financement selon le type d'études postsecondaires que votre enfant a des chances de poursuivre



Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

34. Ces résultats sont comparables à ceux de Shipley, Ouellette et Cartwright (2002), qui ont constaté qu'au fur et à mesure que les aspirations d'éducation augmentent pour un enfant, il en va de même pour la tendance à épargner des parents (12).

4.7 Résumé des constatations

La constatation la plus importante est que la décision de poursuivre des études supérieures ou de payer pour celles-ci n'est pas purement économique. Il semble qu'il n'y ait pas de relation directe entre la valeur actualisée nette perçue des études et le pronostic d'études supérieures ou la tendance à épargner³⁵.

Les parents, surtout ceux qui ont un revenu supérieur et qui ont fait des études supérieures,

continueront à épargner et à faire des sacrifices pour financer les études de leurs enfants. Il semble que les parents soient mal informés sur les mécanismes de financement à leur disposition. Parfois, ils surestiment la disponibilité des bourses ou confondent les bourses avec les autres formes de soutien du secteur public. En fait, 54 % des parents disent que leur enfant recevra une bourse. Nous traitons de ce sujet dans la section suivante.

35. Cela confirme les études antérieures qui ont permis de conclure que le coût n'est pas le seul critère quand on décide de faire des études postsecondaires. Murray (2000) a relevé d'autres éléments de dissuasion comme le financement, la demande sur le marché du travail pour les diplômés universitaires envisagés ainsi que les questions d'équité (25).

5.0 Communications sur les études postsecondaires

5.1 Communication des parents avec l'enfant

5.1.1 La plupart des parents qui ont plus d'un diplôme universitaire ont indiqué avoir abordé la question des études postsecondaires avec leurs enfants

La grande majorité (84 %) des répondants disent qu'ils ont discuté d'études postsecondaires avec leur enfant (Q.48). Les enfants avaient en moyenne 12,3 ans quand leurs parents ont établi le dialogue (Q.49).

La possibilité qu'un père ou une mère ait discuté d'études postsecondaires avec son enfant augmente selon le niveau d'études des parents. Les parents qui n'ont pas terminé l'école secondaire sont les moins susceptibles (58 %) d'avoir discuté de l'avenir scolaire de leur enfant, comparativement à ceux qui ont terminé leurs études collégiales ou universitaires (88 % dans les deux cas), et à ceux qui ont plus d'un diplôme universitaire (96 %).

5.1.2 Deux tiers des parents ont discuté des questions financières relatives aux études postsecondaires avec leur enfant

Soixante-six pour cent des parents disent qu'ils ont discuté des questions financières relatives aux études postsecondaires avec leur enfant, par rapport à 84 % qui ont abordé la question en général (Q.32). Un tiers (34 %) a discuté des questions financières à plusieurs reprises, 24 % quelques fois, et 9 % une fois ou deux. Un nombre assez considérable (34 %) de parents n'ont pas réellement discuté des questions financières avec leurs enfants. L'enfant avait l'âge moyen de 12,8 ans quand la discussion a eu lieu

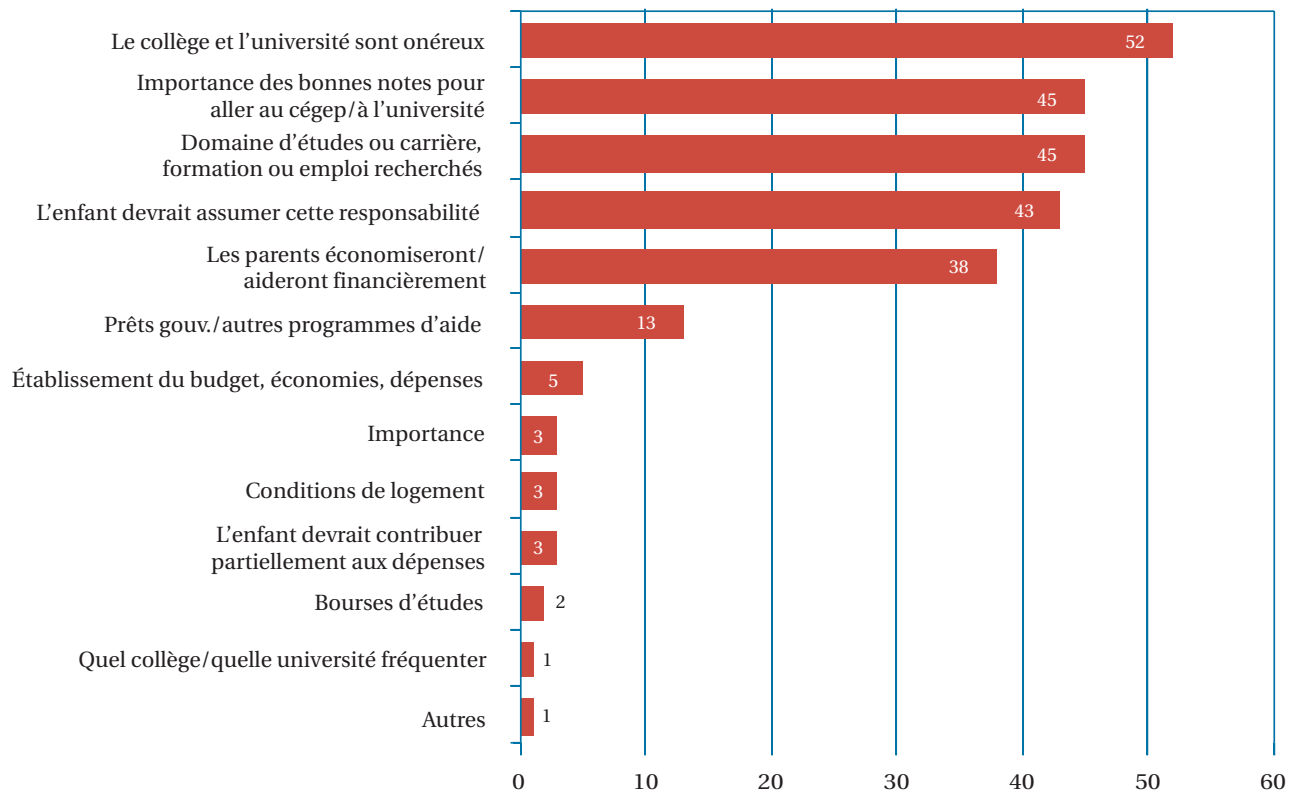
pour la première fois, 48 % abordant le sujet uniquement quand l'enfant avait 12 ans, et 24 % lorsque l'enfant avait 11 ans; 11 % en ont aussi discuté avec leur enfant quand il avait 10 ans ou moins (Q.34).

La fréquence des discussions d'ordre financier avec les enfants est la plus faible parmi les parents qui sont d'accord avec les déclarations de *valeur contingente* au sujet des études. Ainsi, l'accord moyen est de 3,1 pour ceux qui ne discutent pas réellement du sujet; de 2,9 pour ceux qui en ont discuté une fois ou deux; de 2,9 pour ceux qui ont répondu « quelques fois »; et de 2,8 pour ceux qui ont répondu « de nombreuses fois ». Cela est paradoxal si l'on considère que ceux qui sont d'accord avec les déclarations de *valeur contingente* sont spécialement préoccupés par l'aspect *onéreux* des études et sont particulièrement enclins à dire que l'enfant devrait payer ses études supérieures. Il apparaît que les enfants de ces parents prendront des décisions plus indépendantes pour faire leurs études supérieures.

Les répondants francophones sont plus susceptibles de dire qu'ils n'ont pas discuté réellement de la question (54 %), comparativement aux répondants anglophones (28 %). Ces chiffres peuvent refléter partiellement le fait que les estimations des frais de scolarité sont plus élevées parmi les parents ontariens et moins élevées parmi les parents québécois.

Comme dans le cas des discussions générales sur les études postsecondaires, la tendance à discuter des questions financières avec l'enfant augmente selon le niveau d'éducation des parents. Trois cinquièmes des répondants (59 %) qui ont plus d'un

Figure 5.1.2 – Quels sujets avez-vous abordés en discutant avec votre enfant des questions financières relatives aux études postsecondaires?



DK/REF = 1%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

diplôme universitaire sont plus enclins à dire qu'ils ont eu de nombreuses fois une discussion avec leur enfant, par rapport à 13 % de ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire et à 25 % de ceux qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires.

Dans le cas des parents qui ont discuté des questions financières relatives aux études postsecondaires avec leur enfant, la majeure partie (52 %) a discuté du prix élevé des études collégiales et universitaires (Q.33). Comme on le voit à la figure 5.1.2, les autres sujets liés à la question des études sont l'importance d'obtenir de bonnes notes pour entrer au collège ou à l'université (45 %), l'importance de réfléchir au domaine d'études ou à la carrière à poursuivre (45 %), la responsabilité de l'enfant (43 %) et la façon dont les parents contribueront financièrement (38 %).

5.1.3 Résumé des constatations

La vraie relation entre la réalisation des études postsecondaires et les avantages socioéconomiques est très complexe, et elle n'est pas entièrement linéaire. Dans la mesure où l'on voit une hausse du seuil minimal d'études postsecondaires qu'il est généralement reconnu comme souhaitable d'avoir, tant sur le plan personnel que pour le bien de la société en général, il s'ensuit que le gouvernement devrait communiquer directement aux étudiants du secondaire l'information relative à la planification financière pour les études postsecondaires ainsi que les avantages socioéconomiques liés à de telles études. Cela tient au fait que certains parents, spécialement ceux qui sont enclins à percevoir les études postsecondaires à travers le prisme de la valeur contingente, ne discutent pas ou presque pas des questions de planification financière avec leur enfant.

5.2 Communication concernant l'aide financière

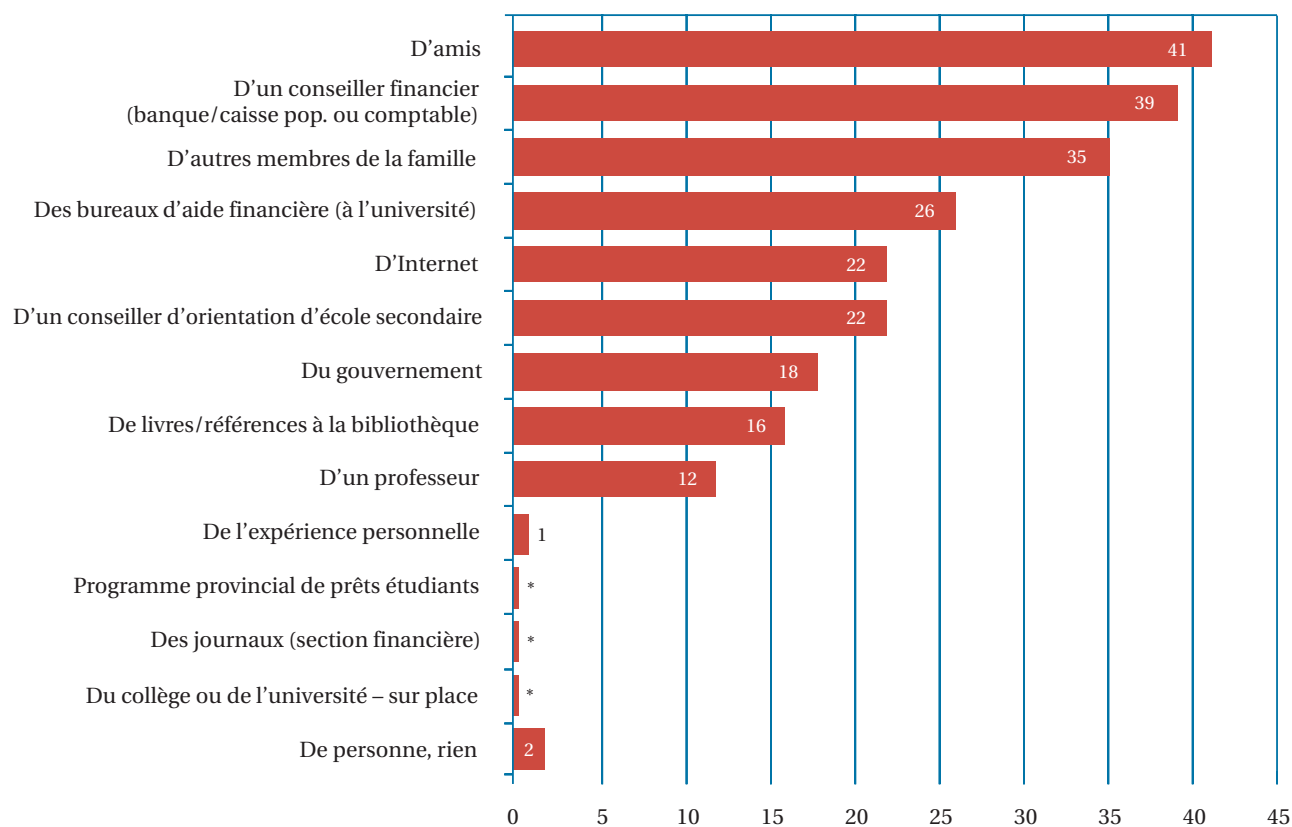
5.2.1 Vague souvenir d'avoir reçu de l'information sur le financement des études postsecondaires

Parmi les parents qui disent que leur ou leurs enfants ont de bonnes chances de suivre des études postsecondaires, les trois quarts (77 %) ne se rappellent pas avoir reçu de l'information du gouvernement relativement à l'aide financière aux étudiants (Q.35). Le souvenir d'avoir reçu de l'information n'est pas lié à la région, à la langue, au sexe, au revenu³⁶, ou au niveau d'éducation des parents. Ceux qui se rappellent avoir reçu de l'information disent qu'ils en ont reçu pour la première fois quand leur enfant avait en moyenne 12,2 ans (Q.36).

Les parents sont légèrement plus enclins à se souvenir d'avoir reçu de l'information sur les REEE (32 % s'en rappellent) que de l'information du gouvernement (Q.37). L'âge moyen d'un enfant, quand les parents ont reçu pour la première fois de l'information sur les REEE, était de 7,7 ans (Q.38). Les répondants dont les revenus familiaux sont plus importants s'en rappellent mieux. Plus des trois quarts (79 %) de ceux dont le revenu familial est supérieur à 90 000 \$ se rappellent avoir reçu de l'information sur les REEE, par rapport à uniquement 45 % de ceux qui gagnent moins de 30 000 \$ par an.

Plus le niveau d'études du répondant est élevé, plus il est susceptible d'avoir reçu de l'information

Figure 5.2.2a – Avez-vous reçu des conseils ou de l'information provenant...



DK/REF = 17%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

36. Des travaux de recherche antérieurs ont permis de constater que les familles à revenu inférieur ont le moins d'information sur la façon de payer les études supérieures. Les recherches commandées par le Sallie Mae Fund, aux États-Unis, ont permis de constater que « 60 % des parents dont les revenus sont inférieurs à 50 000 \$ disent avoir besoin de plus d'information sur la façon de payer les études collégiales, par rapport à seulement 37 % des parents dont les revenus sont de 75 000 \$ ou plus » (2003; traduction libre).

sur les REEE. Seulement un tiers (33 %) des parents qui n'ont pas terminé l'école secondaire se rappellent avoir reçu de l'information à ce sujet, par rapport à 53 % de ceux qui détiennent un diplôme d'école secondaire, à 65 % de ceux qui ont fait quelques études collégiales, à 71 % de ceux qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales, à 77 % de ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire et à 85 % de ceux qui sont titulaires de plus d'un diplôme universitaire.

5.2.2 Amis, conseillers financiers, famille et bureaux d'aide financière sont des sources appréciées de conseils et d'information sur l'aide financière aux étudiants

S'agissant de conseils relatifs à l'aide financière, les parents dont les enfants se destinent aux études postsecondaires disent qu'ils ont reçu de l'information par des amis (41 %), un conseiller financier (comptable ou employé d'une banque/caisse populaire, 39 %), d'autres membres de la famille (35 %), des institutions financières ou des bureaux

d'aide (26 %), et par diverses autres sources, comme le montre la figure 5.2.2a (Q.39). Un cinquième (19 %) des répondants n'ont pas reçu d'information ou ont refusé de répondre à la question.

Les répondants francophones sont plus susceptibles d'avoir reçu de l'information d'un conseiller d'orientation d'une école secondaire (27 %) que les répondants anglophones (18 %), tandis que les répondants anglophones sont davantage susceptibles d'avoir obtenu des conseils d'amis (43 %, comparativement à 32 % des répondants francophones).

Les conseillers financiers sont ceux qui fournissent les conseils les plus valables (29 %) sur l'aide financière. Les avis des conseillers d'orientation d'école secondaire (14 %), des amis (13 %) et de la famille (13 %) sont de valeur égale (voir figure 5.2.2b; Q.40). Ce sont les répondants de langue française qui sont les plus enclins à trouver que les conseillers d'orientation constituent la source d'information la plus valable (22 %, comparativement à 11 % chez les répondants anglophones). Les répondants

Figure 5.2.2b – Laquelle de ces sources d'information a été très précieuse pour en savoir plus sur l'aide financière?

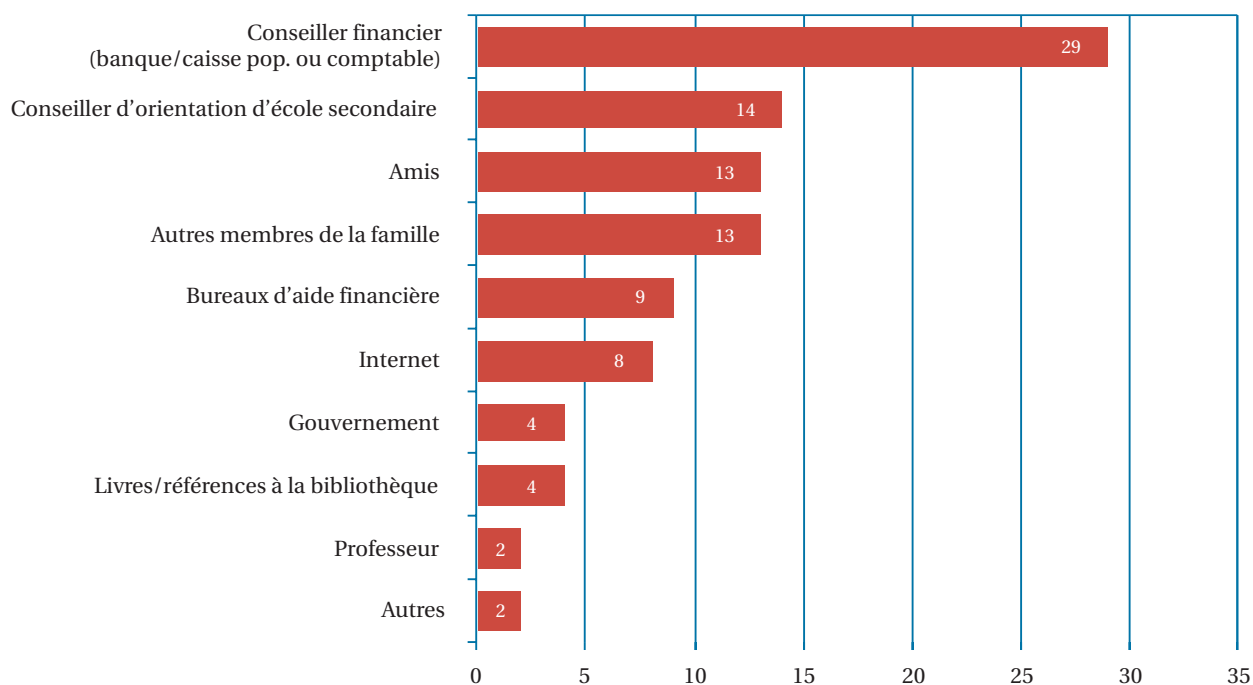
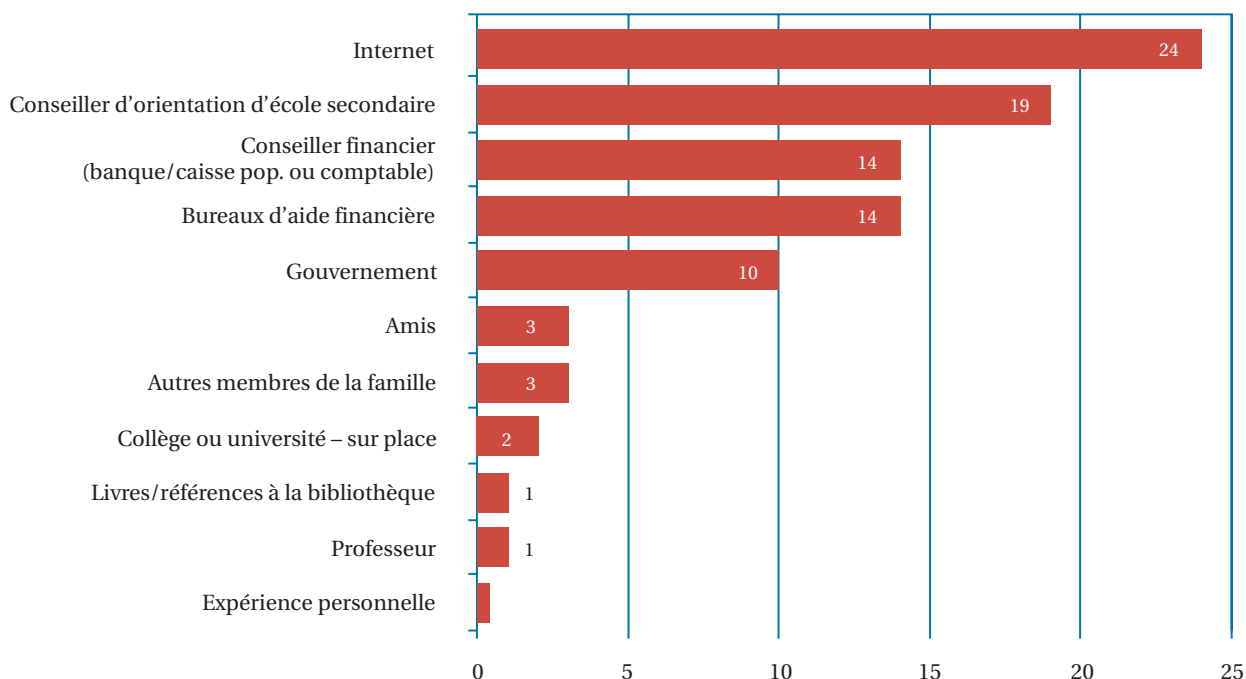


Figure 5.2.2c – Si vous souhaitez davantage d’information sur l’aide financière aux étudiants, à qui vous adresseriez-vous le plus probablement?



Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

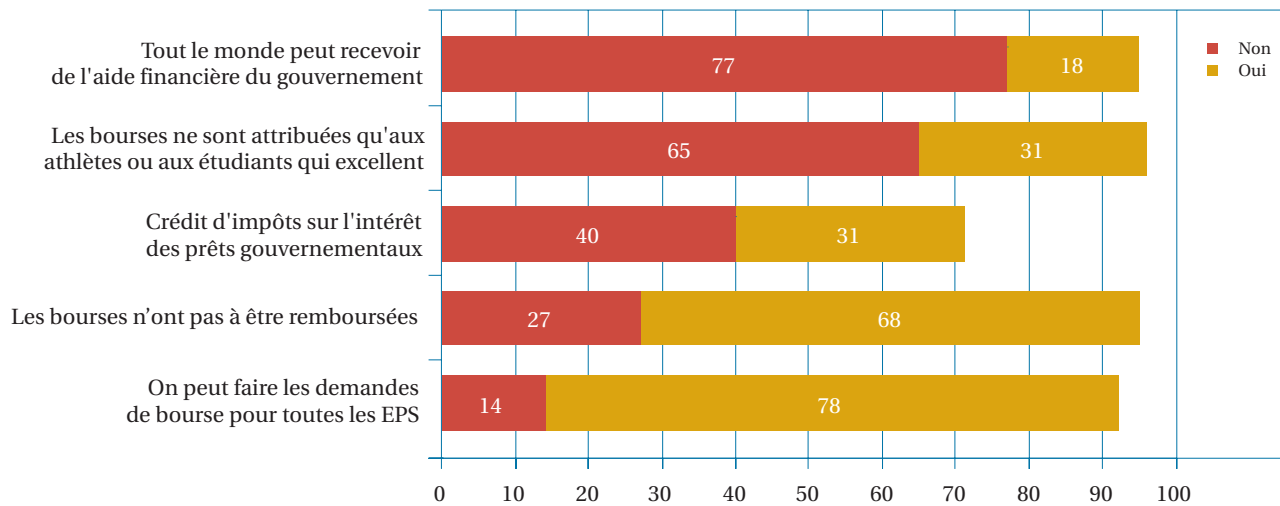
anglophones pensent davantage que les conseillers financiers sont plus valables en tant que source d'information (31 %, contre 21 % des francophones).

C'est sur Internet que les parents se rendent en priorité (24 %) pour chercher davantage d'information sur l'aide financière aux étudiants; suivent ensuite les conseillers d'orientation d'école secondaire (19 %), les conseillers financiers (17 %) et les bureaux d'aide financière (14 %), comme le montre la figure 5.2.2c (Q.41). Les répondants francophones sont plus enclins que les répondants anglophones à chercher de l'information auprès du gouvernement (19 % par rapport à 8 %). Toutefois, les répondants de langue anglaise sont plus enclins à dire qu'ils obtiendraient plus d'information en naviguant sur Internet (27 % par rapport à 10 % des répondants francophones).

5.2.3 Les parents sont généralement bien informés mais n'obtiennent pas toutes les données à propos des intérêts des prêts étudiants

Le niveau de connaissance des questions financières liées aux études postsecondaires que possèdent les parents a été estimé au moyen d'une série de questions de type « vrai ou faux ». La plupart des parents qui affirment qu'au moins un de leurs enfants a de bonnes chances de poursuivre des études postsecondaires sont capables de déterminer correctement si la déclaration est vraie ou fausse, comme on le voit à la figure 5.2.3. La majeure partie (78 %) comprend qu'on peut contracter un prêt pour toutes les études postsecondaires (Q.46). Les trois quarts (77 %) réalisent que la déclaration selon laquelle « n'importe qui peut obtenir une aide financière du gouvernement » est en fait fausse (Q.46). De même, 68 % savent que les subventions et les bourses n'ont

Figure 5.2.3 – Affirmations concernant l'aide financière



DK/REF=3-30%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

pas à être remboursées, et 65 % comprennent que les bourses peuvent être accordées à divers types de candidats, et non pas seulement aux athlètes de haut niveau et aux étudiants qui obtiennent des « A » presque partout (voir figure 5.2.3) (Q.46).

Les parents semblent être moins informés sur la politique fiscale relative aux prêts étudiants. Quarante pour cent des répondants pensent qu'un intérêt sur les prêts étudiants n'est pas un crédit d'impôt (Q.46), tandis que 30 % ne savent que répondre. Seulement 31 % savent que l'intérêt sur les prêts étudiants gouvernementaux peut en fait être utilisé comme crédit d'impôt.

COMPAS a par la suite posé la même question à tous les répondants, histoire de tenir compte des parents dont les enfants étaient susceptibles de faire des études postsecondaires et de ceux dont les enfants ne l'étaient pas. Les réponses sont demeurées *grosso modo* les mêmes (Q.50). Les répondants de langue française (73 % répondent « faux ») sont plus susceptibles de savoir que les bourses ne sont pas uniquement attribuées aux athlètes et à ceux qui excellent, comparativement

aux répondants anglophones (57 % répondent « faux »), mais les francophones sont toutefois moins susceptibles de répondre correctement (44 % répondent « faux » par rapport à 24 % des répondants anglophones) à la déclaration relative au remboursement des bourses et des subventions.

Plus le niveau d'études est élevé, plus la tendance à être d'accord avec les fausses déclarations est faible. Ainsi, plus des trois quarts des parents ayant plus d'un diplôme universitaire ont répondu « faux » quand on leur a demandé leur avis à propos des bourses pour les athlètes et les meilleurs étudiants, par rapport à 48 % des répondants qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires. De même, ceux ayant plus d'un diplôme universitaire (77 %) sont plus susceptibles de savoir que les bourses et les subventions n'ont pas à être remboursées, par rapport à 38 % de ceux qui n'ont pas terminé leur école secondaire. Un peu moins de 60 % des parents qui n'ont pas terminé l'école secondaire savent que l'on peut demander des prêts pour tous les types d'études postsecondaires, comparativement à 79 % de ceux qui ont plus d'un diplôme universitaire.

5.2.4 Résumé des constatations

On observe des différences entre les répondants francophones et anglophones pour ce qui est de la façon dont ils reçoivent et jugent l'information concernant l'aide financière aux étudiants. Il y aurait donc lieu, pour les décideurs de l'aide financière aux études, de diffuser l'information pertinente au moyen des vecteurs d'information les plus appréciés ou recherchés par l'un et l'autre des groupes linguistiques. Par exemple, il est probablement plus pratique de miser sur les conseillers d'orientation des écoles secondaires et sur les bureaux d'information des gouvernements lorsque l'on veut cibler les parents francophones, et de miser sur les sites

Internet ou sur les conseillers financiers lorsque l'on souhaite communiquer l'information aux parents anglophones.

Plus les parents ont fait des études, plus ils connaissent les ressources financières disponibles pour les étudiants de niveau postsecondaire. Il pourrait être utile de cibler la tranche de population moins informée relativement à l'information sur les nombreuses ressources mises à la disposition des étudiants. Leur faire connaître les sources de financement pourrait se révéler un bon moyen d'atténuer leurs préoccupations sur le côté onéreux des études postsecondaires.

6.0 Participation civique et consommation d'information

6.1 Les lecteurs de journaux sont particulièrement enclins à dire que leurs enfants poursuivront des études postsecondaires; ceux qui regardent beaucoup la télévision sont particulièrement enclins à dire qu'ils n'en poursuivront pas

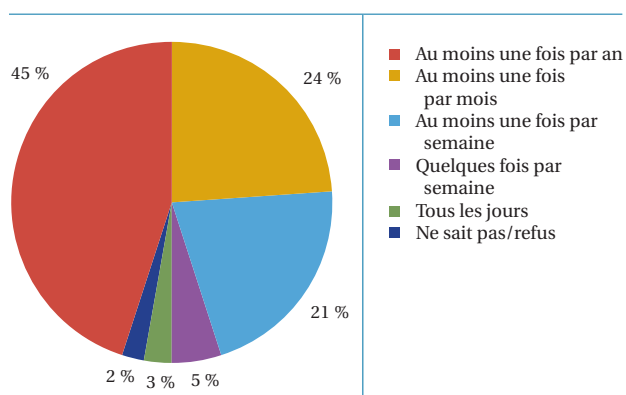
La lecture des journaux est un facteur culturel déterminant. Comme on le signale ci-dessous, l'habitude de lire les journaux est associée aux attitudes positives – et axées sur le long terme – qu'on a à l'égard des études supérieures. Indépendamment du revenu du ménage et d'autres attributs psychographiques, la lecture des journaux est associée à une propension moindre à voir les études postsecondaires comme un avantage onéreux ou contingent.

Plus de la moitié (56 %) des répondants sont abonnés à un journal (Q.7) et près de la moitié (45 %) lit le journal tous les jours, tandis qu'un quart (24 %) lit le journal quelques fois par semaine, comme l'illustre la figure 6.1a (Q.8).

La proportion de lecteurs de journaux augmente avec le revenu. Soixante pour cent des parents dont le revenu du ménage est supérieur à 90 000 \$ par année lisent le journal tous les jours, par rapport à moins du tiers (32 %) des parents d'un ménage qui gagne moins de 29 000 \$ par année.

Les abonnés aux journaux sont moins enclins à penser (facteur moyen de 3,9) au côté *onéreux* (comme on le décrit à la section 2.1) des études supérieures que les non-abonnés (facteur moyen de 4,2). En outre, plus un répondant lit fréquemment le journal, moins il considère les aspects *onéreux* des études supérieures (facteur moyen de 3,9 parmi les lecteurs quotidiens, par rapport à 4,6 parmi les lecteurs annuels). Il est à noter que cette tendance demeure, même quand on fait une comparaison par

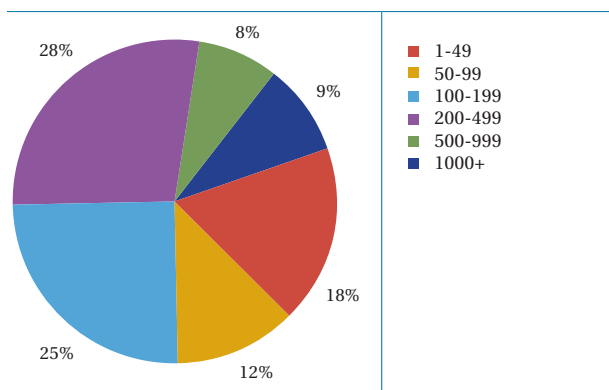
Figure 6.1a – À quelle fréquence lisez-vous le journal?



région, par niveau de revenu ou par niveau d'études. Par conséquent, il est tout à fait logique d'affirmer que la lecture des journaux est une variable culturelle des parents qui influe positivement sur les probabilités qu'un enfant poursuive des études postsecondaires.

Dans le même ordre d'idées, ceux qui ne sont pas abonnés à un journal sont plus susceptibles de penser à la *valeur contingente* (facteur moyen de 3; comme on le voit à la section 2.1) des études supérieures, comparativement aux abonnés à un journal (moyenne de 2,8). Ce modèle semble lui aussi ne pas varier en fonction du revenu, du niveau d'études et de la région.

Figure 6.1b – Approximativement combien de livres possédez-vous?



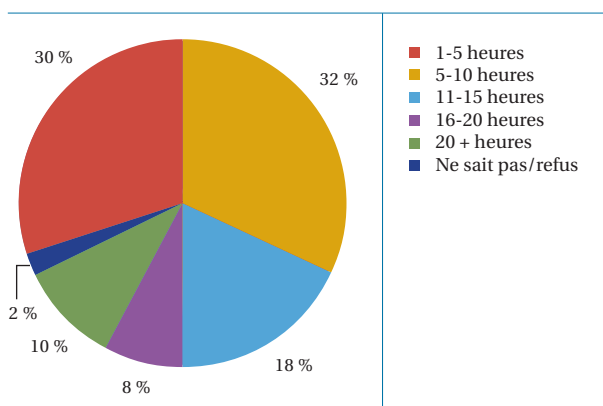
Les « avides lecteurs de journaux » sont plus enclins à dire que leurs enfants feront des études postsecondaires que les lecteurs occasionnels. Quatre-vingt-un pour cent des parents qui lisent le journal tous les jours disent que leur aîné est très susceptible de poursuivre des études après l'école secondaire, comparativement à 71 % de ceux qui lisent le journal quelques fois par semaine – et à 65 %, 64 % et 59 % respectivement de ceux qui le lisent une fois par semaine, une fois par mois et une fois par an. En outre, 78 % des abonnés disent que leur aîné cherchera à faire des études supérieures, comparativement à 67 % des non-abonnés. Ce modèle demeure le même, indépendamment de la région de résidence, du niveau de revenu et du niveau d'études.

La grande majorité des parents (91 %) ont, selon toute vraisemblance, lu au moins un livre au cours des cinq dernières années, avec une moyenne de 77,8 livres lus (soit un peu plus de un livre lu par mois), comme l'illustre la figure 6.1b (Q.11). Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes d'avoir lu un livre au cours des cinq dernières années (95 %, contre 87 %). La tendance à lire des livres augmente avec le niveau d'études. Seulement 70 % de ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont lu un livre au cours des cinq dernières années, comparativement à 98 % des répondants qui détiennent plus d'un diplôme universitaire.

Presque tous les répondants qui ont lu un livre au cours des cinq dernières années possèdent un ou plusieurs livres (96 %), affirmant même que leur bibliothèque en compte une grande quantité – 303,1 livres en moyenne (voir figure 6.1b) (Q.13). Le nombre de livres que le père et/ou la mère possède augmente considérablement avec le niveau d'études. Ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire possèdent en moyenne 131,2 livres, comparativement à une moyenne apparente de 552,6 livres parmi ceux qui ont obtenu plus d'un diplôme universitaire. Les répondants anglophones possèdent en moyenne plus de livres que les répondants francophones (329,8 comparativement à 201 livres).

On sait que les répondants aux enquêtes surestiment systématiquement leur adhésion à des comportements prestigieux ou approuvés socialement. Par exemple, aucune enquête sur les élections n'est parvenue à expliquer un taux de votes antérieur aussi faible que le taux réel de vote communiqué par Élections Canada. Néanmoins, même selon les normes habituelles d'hyperbole dans les enquêtes par sondage, le taux de lecture et de propriété de livres donnés par les répondants semble élevé. Il est possible que ceux-ci aient inclus les magazines, les éditions bon marché et divers autres articles dans la rubrique « livres ».

Figure 6.1c – Approximativement pendant combien d'heures regardez-vous la télévision au cours d'une semaine type?



COMPAS a déjà publié une constatation selon laquelle la probabilité que l'enfant aîné d'une famille entreprenne des études supérieures est associée à la lecture de journaux dans le ménage où il vit. Les perspectives d'études perçues (c.-à-d. si l'enfant poursuivra des études supérieures en général) ne semblent pas liées à la lecture de livres. Mais la lecture de livres comme la lecture de journaux est un indice du type d'études postsecondaires envisagées.

Plus l'un des parents ou les deux parents sont enclins à lire des journaux ou des livres, plus les probabilités que l'enfant aille à l'université plutôt que dans un collège ou une école de métiers sont élevées. Les répondants qui disent être abonnés à un journal sont plus enclins à dire (60 %) qu'il est probable que leur enfant fera des études universitaires, comparativement aux non-abonnés (51 %). Parmi ceux qui ont lu un livre au cours des cinq dernières années, plus de la moitié (57 %) disent que leur enfant ira à l'université, par rapport à seulement 44 % de ceux qui n'ont pas lu de livres au cours des cinq dernières années³⁷.

Près d'un tiers des répondants (30 %) regardent la télévision approximativement 1 à 5 heures par semaine; un autre tiers (32 %) la regarde entre 6 et 10 heures; un cinquième (18 %) la regarde entre 11 et 15 heures, et un dixième la regarde entre 16 et 20 heures (8 %) ou plus de 20 heures (10 %) par semaine, comme le montre la figure 6.1c (Q.9). Les répondants sont très enclins à regarder les journaux télévisés (82 %), les reportages ou les tribunes sur l'actualité (61 %), les programmes artistiques et culturels (49 %), le canal History/Historia (45 %) et les émissions des chaînes publiques provinciales ou américaines (41 %) (Q.10).

Contrairement à effet de la lecture des journaux, l'écoute de la télévision est plutôt associée négativement aux probabilités d'études postsecondaires. Les parents qui disent qu'il est très probable que leur aîné poursuivra des études postsecondaires regardent moins la télévision par semaine (31 % la regardent moins de 5 heures par semaine, 8 % plus de 20 heures) que ceux qui indiquent qu'il n'est pas du tout probable que leur aîné fera des études postsecondaires (15 % regardent la télévision moins de 5 heures par semaine, et 15 % plus de 20 heures).

La seule relation positive possible entre l'écoute de la télévision et la possibilité d'études postsecondaires tient au type d'émissions regardées. Les parents dont les enfants ont de fortes chances de faire des études supérieures semblent légèrement plus enclins que les autres à regarder les reportages ou les tribunes où l'on discute de l'actualité (63 %, contre 56 % et 54 %, respectivement, des parents dont les enfants ont des chances moyennes et moins fortes que la moyenne de faire des études postsecondaires). De même, on note une légère tendance, dans le cas des parents d'enfants qui ont de fortes chances de faire des études postsecondaires, à regarder les chaînes de télévision éducatives provinciales ou américaines (43 %, par rapport à 34 % chez les parents dont les enfants ont des chances moyennes de faire des études postsecondaires). Par ailleurs, on n'observe pas de relation entre les possibilités qu'un enfant suive des études postsecondaires et les habitudes d'écoute des nouvelles, du canal History/Historia ou des programmes artistiques et culturels.

37. La recherche future devrait étudier à fond l'effet différentiel de lecture de livres sur le comportement associé aux études postsecondaires, en faisant la distinction par exemple entre la lecture de romans et la lecture d'autres types de livres.

6.2 Participation civique supérieure en Alberta; plus cette participation est élevée, plus la lecture des journaux l'est aussi

Les principales constatations sont que la lecture des journaux et la participation civique sont étroitement liées³⁸. D'ailleurs, il se peut bien qu'elles se renforcent mutuellement. Il est sûr de présumer, en tenant compte des résultats corrélatifs signalés ci-dessous, qu'il se peut bien que la lecture des journaux stimule la participation civique. Cela n'est pas sans intérêt, connaissant l'effet positif que peut avoir la lecture des journaux. Toutefois, la lecture des livres n'est pas liée statistiquement à la participation civique (voir ci-dessous).

On a demandé aux répondants s'ils étaient membres d'organismes communautaires ou sans but lucratif (Q.15), d'établissements religieux (Q.17) et de partis politiques (Q.19). Au cours de l'année écoulée, 69 % disent qu'ils ont fait du bénévolat en moyenne 33,3 fois pour une collectivité ou un organisme sans but lucratif, et 57 % ont fréquenté un établissement religieux en moyenne 32,8 fois. Une petite proportion (11 %) est ou a été membre d'un parti politique.

Il y a une forte relation positive entre la participation à une activité et la participation à une autre. La plupart de ceux qui sont inscrits à un parti politique ont également fait du bénévolat pour une collectivité ou un organisme sans but lucratif (78 %), et ont également fréquenté un établissement religieux au cours de l'année écoulée (77 %). De même, 76 % des répondants qui ont fréquenté un établissement religieux ont également fait du bénévolat pour une collectivité ou un organisme sans but lucratif.

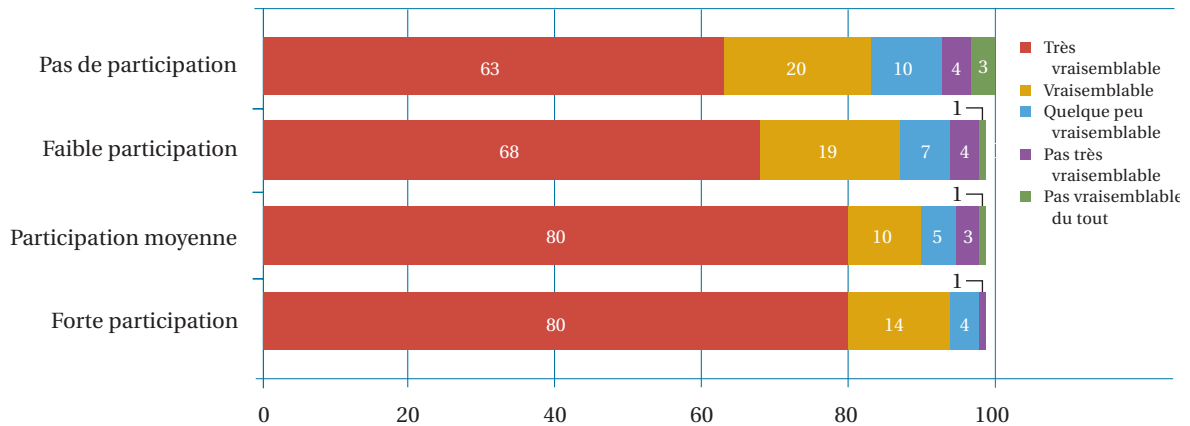
En raison de la forte relation parmi les différents types de participation, COMPAS a confondu les trois variables en une seule mesure de participation civique. Selon ce nouvel indice, 17 % des parents sont de *non-participants* (ne participent à aucune activité), 37 % sont de *petits participants* (participent à une activité), 39 % sont des *participants moyens* (participent à deux activités) et 7 % des *participants actifs* (participent à trois activités).

Les répondants ayant fait des études de niveau supérieur sont plus susceptibles d'avoir des niveaux de participation civique supérieurs. Parmi ceux qui n'ont pas terminé l'école secondaire, 35 % sont des *non-participants*, tandis qu'aucun (0 %) n'est un *participant actif*. À l'inverse, uniquement 8 % des parents ayant plus d'un diplôme universitaire sont *non-participants*, tandis que 11 % sont des *participants actifs* et 23 % des *participants moyens*.

La lecture des journaux et la participation civique sont étroitement liées. Les répondants qui lisent un journal tous les jours sont plus enclins à participer aux activités civiques. Parmi ceux qui ne participent pas à des activités civiques (*non-participants*), 36 % lisent le journal tous les jours. Le taux de lecture du journal quotidien s'élève à 46 % chez les *petits participants*, à 48 % chez les *participants moyens* et à 55 % chez les *participants actifs*. Les données semblent indiquer que la participation a tendance à être inversement proportionnelle au nombre d'heures d'écoute de la télévision. Cependant, la participation civique semble n'avoir aucun lien avec la fréquence de lecture de livres.

38. Putnam (2000), parmi d'autres, a écrit sur l'importance de la lecture des journaux et du capital social.

Figure 6.2 – Selon toute probabilité, votre aîné continuera-t-il ses études après l'école secondaire? (classement par taux de participation civique)



Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

6.3 Lien entre la participation civique des parents et la poursuite probable d'études postsecondaires par leurs enfants

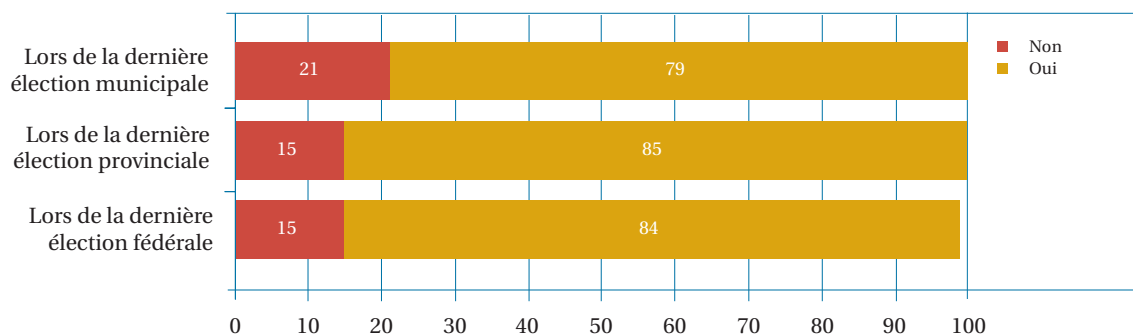
En tenant compte des résultats indiqués précédemment, selon lesquels la lecture des journaux est associée à une plus grande probabilité que les enfants fassent des études postsecondaires, et que la lecture des journaux et la participation civique sont toutes deux étroitement associées, on peut émettre l'hypothèse qu'un niveau élevé de participation civique, dans une famille, laisse présager une plus grande probabilité que les enfants de cette famille poursuivront des études postsecondaires. Or, c'est justement ce que les données donnent à entendre.

Plus le père et/ou la mère participent à des activités civiques, plus son enfant est enclin à continuer ses études après le niveau secondaire. Parmi les répondants *non-participants*, 63 % disent qu'il est très vraisemblable que leur enfant poursuive des études postsecondaires, par rapport à 68 % des *petits participants*, à 80 % des *participants moyens* et à 80 % des *participants actifs* (voir figure 6.2).

Au fur et à mesure que le niveau de participation civique du père et/ou de la mère augmente, il en va de même de la probabilité que les parents et l'enfant aient discuté des sujets relatifs au financement des études postsecondaires. Par exemple, les trois quarts

des *non-participants* (74 %) ont eu une discussion à ce sujet, par rapport à la quasi-totalité (94 %) des *participants actifs*. Les répondants qui ont obtenu des niveaux supérieurs de participation civique sont également plus susceptibles d'avoir discuté des questions financières relatives aux études postsecondaires avec leurs enfants. Seulement 23 % des *non-participants* ont discuté de nombreuses fois des questions financières relatives aux études postsecondaires, comparativement à 33 % des *petits participants*, à 38 % des *participants moyens* et à 42 % des *participants actifs*.

Tous les répondants prétendent qu'ils ont un haut niveau de participation au processus politique, au moyen de leur vote. Selon les réponses fournies, la grande majorité a voté lors de la dernière élection provinciale (85 %), lors de l'élection fédérale de 2000 (84 %) et lors de la dernière élection municipale (79 %), comme le montre la figure 6.3 (Q.20). Les parents classés comme *participants actifs* sont plus enclins à avoir voté que les *non-participants*, et ce, aux trois types d'élections (fédérale : 99 %, par rapport à 74 %; provinciale : 97 %, par rapport à 79 %; et municipale : 90 %, par rapport à 70 %).

Figure 6.3 – Veuillez me dire si vous avez voté...

DK/REF=>1%

Paying for Post-Secondary Education by COMPAS

En fait, les répondants de cette étude, tout comme les participants à bon nombre d'autres études, ont surévalué leur niveau de participation. Par exemple, 84 % prétendent avoir voté lors de l'élection fédérale de 2000, même si Élections Canada a fait état d'un taux de participation de 62 % pour cette élection.

Les parents qui votent sont particulièrement susceptibles de dire que leurs enfants fréquenteront une université. En effet, 59 % des parents qui affirment avoir voté lors de l'élection fédérale de 2000 disent que leurs enfants sont voués à aller à l'université, comparativement à 41 % de non-votants. On peut dégager la même tendance quand on compare les votants et les non-votants aux élections provinciales ou municipales. Par ailleurs, 69 % des *participants actifs* disent que leur enfant ira selon toute probabilité à l'université, comparativement à 60 % des *participants moyens*, à 52 % des *petits participants* et à 50 % des *non-participants*.

Du point de vue statistique, la participation civique demeure une corrélation indépendante des probabilités d'études postsecondaires, sans égard au revenu des ménages. Par exemple, parmi les ménages ayant un revenu de 70 000 \$ ou plus, 63 % des *non-participants* ont des enfants très susceptibles de poursuivre des études postsecondaires.

Ce pourcentage s'élève à 74 % parmi les *petits participants*, à 87 % parmi les *participants moyens* et s'établit à 84 % parmi les *participants actifs*. Parmi les ménages dont le revenu est de 29 000 \$ ou moins, les proportions correspondantes sont respectivement de 52, 45, 68 et 63 %. Il semble que la probabilité des études postsecondaires augmente entre les ménages *non-participants* et les ménages *participants moyens*, et qu'elle diminue légèrement chez les *participants actifs*.

Il semble qu'une culture de participation civique puisse être un facteur ayant une incidence sur les probabilités d'études postsecondaires, dans la mesure où la variable de participation civique demeure une corrélation statistique, quel que soit le revenu du ménage. Toutefois, la corrélation ne démontre pas nécessairement la causalité. Il est possible que la participation civique fasse partie intégrante d'un ensemble plus large d'attitudes sociales et culturelles, auxquelles s'ajoute la valeur élevée accordée aux études, plutôt qu'une cause directe d'une grande estime pour les études postsecondaires. Des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour évaluer si le civisme est une corrélation culturelle incidente par rapport à un facteur, ou s'il est une cause de la haute valeur attribuée aux études postsecondaires.

6.4 Résumé des constatations

Le fait d'en savoir un peu plus sur quelques activités extérieures au travail des parents, par exemple sur leur participation civique et sur la façon dont ils se tiennent au courant de l'actualité, peut être utile pour deux raisons : cela peut aider à déterminer les canaux de communications (journaux, télévision) que le secteur public pourrait mettre à contribution pour atteindre les parents. Par exemple, nous avons déjà mentionné que plus de la moitié des répondants sont abonnés à un journal et que 69 % lisent le journal soit tous les jours, soit quelques fois par semaine. Cela donne à penser que l'on pourrait utiliser les journaux comme vecteur d'information efficace auprès des parents.

La connaissance de la façon dont les parents occupent leur temps libre permet d'établir une relation entre la façon dont les parents meublent leurs loisirs et les probabilités de poursuite d'études

supérieures par leurs enfants. Par exemple, ceux qui lisent le journal, quel que soit leur revenu ou leur niveau d'études, sont plus enclins à dire que leur enfant est susceptible de poursuivre des études postsecondaires. En outre, plus les parents regardent la télévision, moins grandes sont les probabilités que l'enfant poursuive des études supérieures.

En raison de la solide évidence statistique selon laquelle la lecture des journaux et la participation civique des parents est associée à des possibilités supérieures d'études postsecondaires, il s'ensuit que le secteur public peut avoir intérêt à encourager les deux types de comportement. Bien sûr, il se peut que les interrelations potentiellement complexes entre les cultures de participation sur le plan de l'éducation et du civisme au sein de la famille justifient davantage de recherche et d'investigation empirique.

7.0 Thèmes « nécessaires / onéreuses » revisités

Tout au long de ce rapport, nous avons analysé les différences entre ceux qui considèrent les études supérieures comme une nécessité et ceux qui les considèrent comme onéreuses. Comme le tableau Résumé des résultats l'indique, la plupart des différences parmi les facteurs démographiques sont liées au facteur de la *valeur onéreuse* et *contingente*.

Tableau 7.0 – Résumé des résultats

Nécessité (un facteur parmi les préoccupations des parents quand on pense aux études postsecondaires, tableau 2.1a) et **avantages intrinsèques** (un facteur dans les conseils fournis à un ami, tableau 2.1b)

- Les parents qui disent que leur enfant poursuivra des études universitaires ou collégiales en vue de l'obtention d'un diplôme sont plus enclins à penser à la nécessité des études que ceux qui prédisent que leur enfant ira dans une école de métiers.
- Il n'y a pas de relation statistique entre la destination pour les études postsecondaires d'un jeune, telle que perçue par les parents, et le fait qu'un père/une mère conseillerait un ami à propos de l'importance des avantages intrinsèques des études postsecondaires.

Onéreux (un facteur parmi les préoccupations des parents quand on pense aux études postsecondaires, tableau 2.1a) et **valeur contingente** (un facteur de valeur concrète dans l'avis donné à un ami, tableau 2.1b)

- La préoccupation relative à la nature *onéreuse* des études postsecondaires diminue au fur et à mesure que le revenu et le niveau d'études augmentent.
- La préoccupation sur la nature *onéreuse* des études postsecondaires est moindre parmi ceux qui disent que l'enfant devrait payer ses études postsecondaires.
- Les parents du Québec semblent être les moins préoccupés par l'aspect *onéreux* des études postsecondaires, tandis que les résidents des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario sont les plus préoccupés.
- L'acceptation du facteur de *valeur contingente* (c.-à-d. l'accent mis sur les avantages pratiques des études postsecondaires) baisse au fur et à mesure que le niveau d'études et le revenu augmentent, et, aussi, au fur et à mesure qu'augmente la possibilité perçue que l'enfant aille à l'université.
- Les parents qui sont motivés par la rentabilité d'un diplôme sont spécialement enclins à accepter le raisonnement de la *valeur contingente* qu'un parent-répondant présenterait à un ami.
- La fréquence de discussion des questions financières avec les enfants est moindre parmi les parents qui acceptent le raisonnement de *valeur contingente* relativement aux études postsecondaires.
- Les abonnés aux journaux sont moins enclins à penser aux aspects de *valeur onéreuse* et *contingente* des études supérieures que les non-abonnés. Plus un répondant lit fréquemment le journal, moins il est vraisemblable qu'il pense aux aspects *onéreux* des études postsecondaires. Ces modèles sont les mêmes, indépendamment du revenu, du niveau d'études et de la région de résidence des répondants.

8.0 Conclusion

L'objet de cette étude était de fournir une meilleure compréhension de la façon dont les familles perçoivent les options d'études postsecondaires pour leurs enfants et de la façon dont ils s'y préparent. Certains de nos résultats répètent ceux d'autres études, par exemple l'évidence des pratiques d'épargne familiales courantes, qui cadrent avec les résultats des EAPE.

Certaines de nos constatations touchent à des thèmes qui ont été examinés dans d'autres études, quoique nous ayons utilisé des outils différents. Par exemple, notre analyse factorielle a déterminé deux types de parents relativement à la valeur des études supérieures : ceux qui se concentrent sur les études postsecondaires en tant qu'option onéreuse ou valeur contingente, et ceux qui se concentrent sur les études supérieures en tant que nécessité offrant des avantages intrinsèques.

Certains de nos résultats semblent faire ressortir de nouveaux facteurs déterminants. Par exemple, nos analyses de données révèlent que les candidatures aux études postsecondaires sont liées à divers types d'habitudes de civisme et de consommation d'information. Les probabilités qu'un jeune poursuive des études postsecondaires augmentent avec le niveau de participation civique et de lecture de journaux/livres de ces parents, mais elles sont moins fortes lorsque les parents écoutent beaucoup la télévision. De futures études permettront probablement de cerner dans quelle mesure ces habitudes civiques et modèles de consommation d'information participent d'une mode passagère d'engagement envers les études ou sont de véritables facteurs déterminants de la poursuite d'études postsecondaires.

9.0 Sources bibliographiques

AAUW Educational Foundation. "Age, Kids, Lack of Information, Debt, and Economic Projections Significantly Influence Women's Transitions from Work and College" (10 juin 1999).

Andres, Lesley et Harvey Krahn. "Youth Pathways in Articulated Postsecondary Systems: Enrolment and Completion Patterns of Urban Young Women and Men", *Le Bulletin de l'enseignement supérieur*, 29:1(1999), 47-82.

Appleby, John, Maxime Fougère et Manon Rouleau. « Est-il financièrement rentable d'entreprendre des études postsecondaires au Canada? », *Direction de la recherche appliquée*. Hull : Développement des ressources humaines Canada, N° W-01-9E (juin 2002).

Association canadienne des professeures et professeurs d'université. « Almanach de l'enseignement postsecondaire au Canada de l'ACPPU » (janvier 2002).

Barr-Telford, Lynn, Fernando Cartwright, Sandrine Prasil et Krista Shimmons. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*. Ottawa : Statistique Canada, Catalogue N° 81-595-MIE, 007 (septembre 2003).

Butlin, George. « Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*. Ottawa : Statistique Canada, Catalogue N° 81-003-XPB, 5:3 (mars 1999).

Bowlby, Jeffery et Katheryn Mullen. *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Catalogue N° 81-591-XPE2002 (janvier 2002).

Canadian Undergraduate Survey Consortium. *Graduating Students Survey, 2003*. Calgary: University of Calgary (20 juin 2003).

Corak, Miles, Garth Lipps et John Zhao. *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*. Ottawa : Statistique Canada, Catalogue N° 11F0019MIE, 210 (octobre 2003).

Dalziel, James. "Students and Parents often left indebted by advanced education", *Times*, Victoria (18 octobre 2003) E.4.

Easton, Stephen T. "Do We Have a Problem Yet? Women and Men in Higher Education", in David Laidler (dir.) *Renovating the Ivory Tower: Canadian Universities and the Knowledge Economy*. Toronto: C.D. Howe Institute, Policy Study 37 (avril 2002).

Guppy, Neil et Scott Davies. « L'éducation au Canada : Tendances récentes et défis à relever », *Monographie du recensement*, Ottawa : Statistique Canada, Catalogue N° 96-321-MPE N° 3 (1998), 81-141.

Hossler, Don et Frances K. Stage. "Family and High School Experience Influences on the Postsecondary Educational Plans of Ninth-Grade Students", *American Educational Research Journal*, 29:2 (été 1992), 425-451.

Jaimet, Kate. "Low incomes, expectations big barriers to higher learning", *The Vancouver Sun*, Vancouver (11 septembre 2003) F.7.

Kane, Michael. "Education costs prohibitive, survey shows", *The Vancouver Sun*, Vancouver (6 septembre 2003), I.5.

Leguto, Robert S. "Family Effect on Rural High School Students Postsecondary decisions", *The Rural Educator*, 20:1 (automne 1998), 11-14.

Looker, Dianne E. "In Search of Credentials: Factors Affecting Young Adults' Participation in Postsecondary education", *Le Bulletin de l'enseignement supérieur*, 27:2-3 (1997), 1-36.

----- et Graham S. Lowe. « L'accès aux études postsecondaires et à l'aide financière au Canada : état de la question et carences en matière de recherche »; document présenté au Réseau national de la recherche sur les politiques (CPRN), *Research Workshop on Post-Secondary Access and Student Financial Aid*, Ottawa (1^{er} février 2001).

----- . « Pourquoi ne continuent-ils pas? Les facteurs qui influencent les jeunes Canadiens à ne pas poursuivre leurs études au niveau postsecondaire », Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (janvier 2002).

Malatest, R.A. « La situation financière des étudiants de niveau collégial au Canada », préparé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, 2003.

National Center for Education Statistics. "Confronting the Odds: Students At Risk et the Pipeline to Higher Education", *Statistical Analysis Report* (décembre 1997).

O'Heron, Herb. "Undergraduate Enrolment Forecasts: A tricky science." *Research File*. Ottawa (Ontario) : Association des universités et collèges du Canada, 2:1 (avril 1997); on y utilise les données de Statistique Canada.

----- . "Different Students, Different Needs." *Research File*. Ottawa (Ontario) : Association des universités et Collèges du Canada, 1:5 (novembre 1997).

Olsen, L. et R.A. Rosenfeld, "Parents and the Process of Gaining Access to Student Financial Aid," *Le Bulletin de l'enseignement supérieur*, 4, (1984) 455-480.

Schmidt, Sarah. "Better-off families make more use of education savings plan", *Edmonton Journal*, Edmonton (21 novembre 2003), G.9.

Shiple, Lisa, Sylvie Ouellette, Fernando Cartwright. *Planning and preparation: First result from the Survey of Approaches to Educational Planning (EAPE)*. Ottawa : Statistique Canada, Catalogue N° 81-595-MIE N° 010 (2002).

Statistique Canada. « Enquête sur les approches en matière de planification des études, 2002 », *Le quotidien* (20 novembre 2003).

Statistique Canada. *Revue trimestrielle de l'éducation*. Ottawa : Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Catalogue N° 81-033-XPB, vol. 6, n° 4 (août 2000).

Stiglitz, Joseph E., Laura D. Tyson, Peter R. Orszag, Jonathan M. Orszag. "The Impact of Paying for College on Family Finances", *Commissioned by UPromise, Inc.* (novembre 2000).

Stringer, William L., Alisa F. Cunningham, Colleen T. O'Brien et Jamie P. Merisotis. "It's All Relative: The Role of Parents in College Financing and Enrolment", *The Institute for Higher Education Policy*, 1:1 (octobre 1998).

Sussex Circle Inc. « Accès à l'enseignement postsecondaire au Canada : Faits et lacunes ». Document présenté par la Conférence nationale de la recherche sur les politiques et commandité par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Ottawa (5-6 avril 2002).

The Sallie Mae Fund. "Lower Revenue Families, Minorities Have Least Information About College Financial Aid, Harris Pool Finds." Reston, VA (20 janvier 2003).

-----". "Strengthening Our Commitment to Access." Reston, VA (21 janvier 2003).

Valencia, Atilano A. "The Degree that Parents and Significant Others Influence Anglo American and Mexican Students to Pursue and Complete University Studies", *The Journal of Educational Issues of Language Minority Students*, 14 (hiver 1994), 301-318.

Usher, Alex. "Information, Perception, and Decision-Making". Présentation de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire à la conférence *Pathways to Access*, Ottawa (3 octobre 2003).